



ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS 2010

DÉCLARATION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS

La préparation et la présentation des états financiers cumulés de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« la Caisse ») relèvent de la direction, qui en assume la responsabilité. Les états financiers cumulés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Nous nous assurons que les données financières figurant dans le rapport annuel concordent avec celles des états financiers cumulés.

Les états financiers cumulés comprennent des montants qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, la direction a fait des choix relatifs à l'information à présenter, fait des estimations et posé des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Les résultats futurs peuvent être sensiblement différents de nos estimations actuelles, notamment en raison de l'évolution des marchés financiers ou d'autres événements pouvant avoir un impact sur la juste valeur des placements établie en date du 31 décembre 2010.

Comme responsables de la fiabilité de l'information financière, nous nous appuyons sur un dispositif de contrôle interne sophistiqué appliqué systématiquement à tous les niveaux de l'organisation. Ce dispositif est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le dispositif de contrôle interne de la Caisse est fondé, entre autres, sur une définition claire des responsabilités, la répartition efficace des tâches, la délégation de pouvoirs, des ressources compétentes, des procédures, systèmes d'information, outils et pratiques appropriés, des informations pertinentes, fiables, dont la suffisance permet à chaque employé d'exercer ses responsabilités, des mesures de contrôle, de conformité et de gestion intégrée des risques proportionnées aux enjeux propres à chaque processus et conçues pour réduire les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de la Caisse, et l'existence et la surveillance du respect d'un corpus élaboré de politiques internes.

Ce dispositif de contrôle permet d'assurer que les contrôles internes appropriés sont en place à l'égard des opérations, de l'actif et des registres. De plus, le groupe de vérification interne de la Caisse procède régulièrement à une vérification des contrôles internes. Ces contrôles et vérifications visent à nous donner un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des registres comptables utilisés en vue de la préparation des états financiers cumulés et à assurer que l'actif est préservé de toute utilisation ou aliénation non autorisée, que le passif est constaté et que nous satisfaisons à toutes les exigences légales auxquelles la Caisse est assujettie, notamment la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Annuellement, nous attestons que la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière est adéquate et que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information financière sont efficaces. Nous rapportons toute situation irrégulière d'importance au comité de vérification du conseil d'administration de la Caisse, le cas échéant.

Le Vérificateur général du Québec et Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. (« les co-auditeurs ») ont procédé à l'audit des états financiers cumulés de la Caisse et leur rapport expose la nature et l'étendue de cet audit et comporte l'expression de leur opinion. Les co-auditeurs peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne leur audit.

Le conseil d'administration et ses comités exercent un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux risques et de l'évaluation d'opérations importantes. En outre, il approuve les états financiers cumulés et le rapport annuel.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers cumulés du 31 décembre 2010. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification qui est composé uniquement d'administrateurs externes. Ce comité rencontre la direction et les co-auditeurs, examine les états financiers cumulés et en recommande l'approbation au conseil d'administration.



Michael Sabia
Président et chef de la direction
et Chef de la direction financière par intérim

Montréal, le 22 février 2011

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers cumulés

Nous avons effectué l'audit des états financiers cumulés de la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui comprennent l'état de l'actif net cumulé au 31 décembre 2010, l'état des résultats et évolution de l'actif net cumulés de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers cumulés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (principes comptables), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers cumulés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers cumulés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers cumulés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers cumulés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers cumulés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers cumulés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers cumulés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers cumulés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net cumulés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

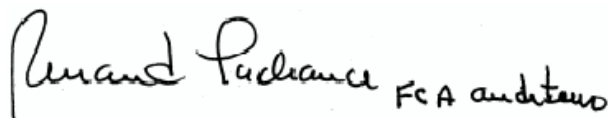
Autre point

Les états financiers cumulés de la Caisse de dépôt et placement du Québec pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été audités par le Vérificateur général du Québec, qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 15 février 2010.

Rapport relatif à d'autres obligations légales ou réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec



Renaud Lachance, FCA auditeur

Montréal, le 22 février 2011

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.



CA auditeur permis n° 15859

Montréal, le 22 février 2011

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC
(L.R.Q., chapitre C-2)

ACTIF NET CUMULÉ
AUX 31 DÉCEMBRE

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
ACTIF		
Placements à la juste valeur <i>(notes 4a, b et e)</i>	178 376	167 575
Avances à des déposants	789	371
Revenus de placement courus et à recevoir	933	1 042
Opérations en voie de règlement	177	70
Autres éléments d'actif	<u>2 922</u>	<u>1 598</u>
	<u>183 197</u>	<u>170 656</u>
PASSIF		
Passif lié aux placements <i>(notes 4c et e)</i>	28 055	34 830
Opérations en voie de règlement	563	1 478
Autres éléments de passif	1 062	1 200
Part des actionnaires sans contrôle <i>(note 4d)</i>	<u>1 775</u>	<u>1 560</u>
	<u>31 455</u>	<u>39 068</u>
AVOIR NET DES DÉPOSANTS <i>(note 5)</i>	<u><u>151 742</u></u>	<u><u>131 588</u></u>

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS *(note 10)*


ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS *(note 12)*

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers cumulés.

Pour le conseil d'administration,



Michael Sabia



A. Michel Lavigne

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CUMULÉS
DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Revenus de placement <i>(note 6a)</i>	4 850	4 893
Moins :		
Charges d'exploitation <i>(note 7)</i>	257	250
Frais de repositionnement des technologies d'information et radiations d'actifs incorporels <i>(note 8)</i>	34	-
Revenus de placement nets	<u>4 559</u>	<u>4 643</u>
Gains à la vente de placements <i>(note 6d)</i>	<u>1 582</u>	<u>4 514</u>
Total des revenus matérialisés	6 141	9 157
Plus-value non matérialisée des placements et du passif lié aux placements <i>(note 6e)</i>	<u>11 590</u>	<u>2 595</u>
Résultats de placement nets	17 731	11 752
Dépôts (retraits) nets des déposants	<u>2 423</u>	<u>(252)</u>
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET CUMULÉ	20 154	11 500
ACTIF NET CUMULÉ AU DÉBUT	<u>131 588</u>	<u>120 088</u>
ACTIF NET CUMULÉ À LA FIN	<u><u>151 742</u></u>	<u><u>131 588</u></u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers cumulés.

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

FONDS CUMULÉS NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2010

1. Constitution et activités

La Caisse de dépôt et placement du Québec (« Caisse »), personne morale de droit public au sens du Code civil, est régie par la *Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec* (L.R.Q., chapitre C-2) (« loi »). Elle reçoit toutes les sommes qui lui sont confiées en vertu de la loi. En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, la Caisse n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Fonds général (états consolidés)

Le fonds général regroupe les activités de trésorerie (gestion des dépôts à vue, des dépôts à terme et du financement corporatif de la Caisse).

Le 1^{er} janvier 2010, les actifs, les passifs ainsi que la moins-value non matérialisée liés aux BTAA ont été transférés respectivement du portefeuille spécialisé d'obligations (760) et du fonds général au nouveau portefeuille spécialisé de BTAA (772). Également, l'instrument financier entre le portefeuille spécialisé d'obligations (760) et le fonds général qui servait à attribuer les résultats de placement nets des BTAA aux fonds particuliers n'a pas été renouvelé.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, le fonds général détient des unités de participation de portefeuilles spécialisés lesquelles ont été financées par des dépôts à terme d'un déposant. Les résultats de placements nets résultant de cette détention sont redistribués mensuellement au détenteur des dépôts à terme correspondants.

Fonds particuliers

Les fonds particuliers regroupent des placements diversifiés et n'ont qu'un seul déposant chacun qui y effectue exclusivement des dépôts à participation. Les fonds particuliers sont à l'usage des déposants suivants :

Fonds 300 : Fonds du Régime de rentes du Québec administré par la Régie des rentes du Québec;

Fonds 301 : Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

Fonds 302 : Régime de retraite du personnel d'encadrement administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

Fonds 303 : Régimes particuliers administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

Fonds 305 : Régime de retraite des élus municipaux administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

Fonds 306 : Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/paramédics et des services préhospitaliers d'urgence administré par Aon Conseil;

Fonds 307 : Fonds d'assurance automobile du Québec administré par la Société de l'assurance automobile du Québec;

Fonds 311 : Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec – compte général administré par la Commission de la construction du Québec;

Fonds 312 : Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec – compte des retraités administré par la Commission de la construction du Québec;

Fonds 313 : Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec – compte complémentaire administré par la Commission de la construction du Québec;

Fonds 314 : Fonds d'assurance-dépôts administré par l'Autorité des marchés financiers;

Fonds 315 : Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers administré par La Financière agricole du Québec;

Fonds 316 : Fonds d'amortissement du régime de retraite – RREGOP administré par le ministère des Finances, Gouvernement du Québec;

Fonds 317 : Fonds d'amortissement du régime de retraite – RRPE administré par le ministère des Finances, Gouvernement du Québec;

Fonds 318 : Fonds d'amortissement des autres régimes de retraite administré par le ministère des Finances, Gouvernement du Québec;

Fonds 326 : Fonds d'assurance-récolte administré par La Financière agricole du Québec;

Fonds 327 : Fédération des producteurs de bovins du Québec (inactif depuis le 1^{er} septembre 2010);

Fonds 328 : Régime de rentes de survivants administré par le Conseil du trésor, Gouvernement du Québec;

Fonds 329 : Fonds d'assurance-garantie administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec;

Fonds 330 : Fonds de la santé et de la sécurité du travail administré par la Commission de la santé et de la sécurité du travail;

Fonds 332 : Fonds des cautionnements des agents de voyages – cautionnements individuels administré par l'Office de la protection du consommateur;

Fonds 333 : Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages administré par l'Office de la protection du consommateur;

Fonds 341 : Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance – Fonds de trésorerie administré par l'Autorité des marchés financiers;

Fonds 342 : Régime de retraite de l'Université du Québec administré par le Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université du Québec;

Fonds 343 : Fonds d'assurance parentale administré par le Conseil de gestion de l'assurance parentale;

Fonds 347 : Régime de retraite du personnel des CPE et des garderies privées conventionnées du Québec administré par Aon Conseil;

Fonds 348 : Régime complémentaire de retraite des employés syndiqués de la Commission de la construction du Québec administré par le Comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés syndiqués de la CCQ;

Fonds 351 : Fonds des générations administré par le ministère des Finances, Gouvernement du Québec;

Fonds 353 : Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec – caisse participants administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

Fonds 354 : Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec – caisse employeurs administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (constitué le 1^{er} janvier 2010);

Fonds 361 : Régime de rentes pour le personnel non enseignant de la Commission des écoles catholiques de Montréal administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

Fonds 362 : Régime de retraite pour certains employés de la Commission scolaire de la Capitale administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

Fonds 363 : Régime de retraite des employés de la Ville de Laval administré par le Comité du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval;

Fonds 368 : Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance – Fonds capitalisé administré par l'Autorité des marchés financiers;

Fonds 369 : Fonds des congés de maladie accumulés administré par le ministère des Finances, Gouvernement du Québec;

Fonds 373 : Régime de retraite des employés en fonction au Centre hospitalier Côte-des-Neiges administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (constitué le 1^{er} juillet 2010).

Portefeuilles spécialisés

Les portefeuilles spécialisés constituent des caisses communes pouvant recevoir des dépôts à participation des différents fonds. En 2010, à la suite de la nouvelle offre de portefeuilles offerts aux déposants, la Caisse a constitué et dissout certains portefeuilles spécialisés. Les différents portefeuilles spécialisés sont :

- Immeubles (710) (états consolidés)
- Actions canadiennes (720)
- Actions étrangères couvert (730) (dissous le 1^{er} avril 2010)¹
- Actions EAEO (730) (constitué le 1^{er} avril 2010)
- Actions américaines couvert (731) (dissous le 1^{er} avril 2010)¹
- Actions américaines (731) (constitué le 1^{er} avril 2010)
- Actions des marchés en émergence (732)
- Actions étrangères non couvert (733) (dissous le 1^{er} avril 2010)¹
- Actions américaines non couvert (734) (dissous le 1^{er} avril 2010)¹
- Actions mondiales (735) (constitué le 1^{er} avril 2010)
- Valeurs à court terme (740)
- Dettes immobilières (750) (états consolidés)
- Obligations (760)
- Québec Mondial (761)
- Obligations à rendement réel (762)
- Instruments financiers sur produits de base (763) (dissous le 1^{er} décembre 2010)²
- Obligations à long terme (764)
- Fonds de couverture (770) (états consolidés)
- Répartition de l'actif (771)
- BTAA (772) (constitué le 1^{er} janvier 2010)
- Placements privés (780) (états consolidés)
- Participations et infrastructures (781) (états consolidés) (dissous le 1^{er} juillet 2010)³
- Infrastructures (782) (états consolidés) (constitué le 1^{er} juillet 2010)

¹ Les activités de placements de ces portefeuilles ont été transférées le 1^{er} avril 2010 dans les nouveaux portefeuilles spécialisés Actions mondiales, Actions américaines et Actions EAEO.

² Les activités de placements de ce portefeuille ont été transférées le 1^{er} décembre 2010 dans le portefeuille spécialisé Répartition de l'actif.

³ Les activités de placements de ce portefeuille ont été transférées le 1^{er} juillet 2010 dans le nouveau portefeuille spécialisé Infrastructures et dans d'autres portefeuilles spécialisés.

2. Conventions comptables

La préparation des états financiers cumulés de la Caisse, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers cumulés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La Caisse est considérée comme une société de placement conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité « Sociétés de placement » (NOC-18) du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Conséquemment, tous les placements de la Caisse sont à la juste valeur.

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté puisqu'il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

a) États financiers cumulés

Les états financiers cumulés comprennent les comptes des filiales contrôlées par la Caisse, du fonds général, des fonds particuliers et des portefeuilles spécialisés. La Caisse consolide les participations dans les filiales lorsqu'elles ne satisfont pas à certaines conditions prévues à la NOC-18. Les états financiers de chacun de ces fonds et de ces portefeuilles sont audités par les co-auditeurs de la Caisse. Toutes les opérations et les soldes entre apparentées ont été éliminés. Les états financiers sommaires des portefeuilles spécialisés se retrouvent à la section Renseignements supplémentaires.

b) Placements et activités connexes

Les placements ainsi que les postes d'actif et de passif s'y rapportant sont comptabilisés à leur juste valeur, soit la valeur d'échange estimative dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, établie à la fin de l'exercice.

Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition et à la vente de placements sont comptabilisés aux résultats et sont présentés en réduction des Gains (pertes) à la vente de placements. Ces coûts sont composés de frais de commissions, de frais de Bourses et d'honoraires professionnels et juridiques reliés aux activités de placements.

Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent les valeurs à court terme, les obligations, les billets à terme adossés à des actifs (« BTAA »), les financements hypothécaires, les billets de trésorerie à payer, les billets à terme, les emprunts hypothécaires et les autres emprunts à payer. Les achats et les ventes de titres à revenu fixe sont constatés à la date de transaction, sauf en ce qui concerne les financements hypothécaires, constatés en date de règlement.

i) Méthode d'évaluation

La juste valeur des valeurs à court terme et des obligations est déterminée selon le cours du marché, lorsque cette valeur est disponible. Lorsqu'un cours n'est pas disponible, la juste valeur de ces titres est établie selon des techniques d'évaluation utilisées dans les marchés des capitaux, telles que l'actualisation des flux de trésorerie futurs, ou sur la base d'opérations similaires conclues avec des parties sans lien de dépendance. Ces évaluations s'appuient sur des données d'entrée observables ou non observables telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, l'écart de crédit ou le taux d'actualisation. La méthode d'évaluation des BTAA est décrite à la note 4b.

La juste valeur des financements hypothécaires est établie selon la valeur actualisée des flux monétaires contractuels futurs au taux d'intérêt du marché. Ce taux est celui que l'on pourrait obtenir pour des prêts ou des titres comportant des conditions et des échéances similaires. Dans les cas où l'échelonnement des flux monétaires futurs ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, la juste valeur correspond soit à la juste valeur de tout bien donné en garantie, déduction faite des coûts de réalisation prévus et de tout montant légalement dû aux emprunteurs, soit au prix du marché observable pour ces financements hypothécaires.

La juste valeur de la plupart des titres à revenu fixe est revue semi-annuellement par des firmes externes indépendantes.

Les méthodes d'évaluation sont appliquées de façon constante, à l'exception des BTAA (se référer à la note 4b).

ii) Revenus de placement et gains et pertes à la vente de placements

Les revenus de placement des titres à revenu fixe incluent l'amortissement de la prime ou de l'escompte, qui permet de maintenir un rendement effectif constant jusqu'à l'échéance. Les revenus tirés des financements hypothécaires sont réduits des frais d'opération et des frais financiers des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC) et sont présentés à la rubrique Revenus de placement – Titres à revenu fixe.

Les gains et pertes à la vente de placements représentent la différence entre le coût après amortissement et la valeur nette de réalisation à la vente de placements. Le coût après amortissement correspond au coût d'acquisition ajusté pour tenir compte de l'amortissement de la prime ou de l'escompte.

Titres à revenu variable

Les titres à revenu variable comprennent les actions et valeurs convertibles ainsi que les placements en biens immobiliers. Les achats et les ventes d'actions et valeurs convertibles sont constatés à la date de transaction alors que les achats et les ventes de biens immobiliers sont constatés à la date de règlement.

i) Méthode d'évaluation

La juste valeur des actions et valeurs convertibles cotées est déterminée au moyen des cours des principales Bourses. Pour les actions et valeurs convertibles non cotées, soit les cours sont fournis par des institutions financières reconnues, soit les évaluations sont réalisées selon des méthodes d'évaluation couramment utilisées, telles que les multiples de bénéfices de sociétés cotées comparables, l'actualisation des flux monétaires, ou sur la base d'opérations similaires conclues avec des parties sans lien de dépendance. Ces évaluations s'appuient sur des données d'entrée observables ou non observables telles que les multiples du BAIIA, le multiple du cours-bénéfice, le multiple du cours-valeur aux livres, le taux d'actualisation et les flux monétaires futurs. Les évaluations des actions et valeurs convertibles non cotées sont revues semi-annuellement par un comité d'évaluation, formé d'experts indépendants, ou par des firmes externes indépendantes.

La juste valeur des fonds d'investissement est déterminée en fonction de la juste valeur fournie par le commandité ou l'administrateur, établie à l'aide de méthodes d'évaluation couramment employées.

Les placements en biens immobiliers regroupent la propriété partielle ou entière d'immeubles à revenu par des intérêts dans une société ou un partenariat. La juste valeur des immeubles à revenu compris dans les biens immobiliers est établie et certifiée semi-annuellement par des évaluateurs immobiliers agréés externes, reconnus et indépendants. Les techniques d'évaluation des immeubles à revenu utilisées reposent principalement sur trois méthodologies reconnues : l'actualisation des flux monétaires au taux de marché, la méthode de comparaison avec les dernières transactions similaires sur le marché et la capitalisation des bénéfices. Ces évaluations s'appuient sur des données d'entrée observables ou non observables telles que les baux, les frais d'exploitation de même que le taux de rendement et d'actualisation. Les évaluations sont établies conformément aux normes d'évaluation professionnelles couramment employées.

Les méthodes d'évaluation sont appliquées de façon constante.

ii) Revenus de placement et gains et pertes à la vente de placements

Les revenus de dividendes sont inscrits à compter de la date ex-dividende. Les revenus tirés des biens immobiliers sont réduits des frais d'exploitation, des frais d'opération et des frais financiers des emprunts, et sont présentés à la rubrique Revenus de placement – Titres à revenu variable.

Les gains et pertes à la vente de placements représentent la différence entre le coût et la valeur nette de réalisation à la vente de placements. Le coût des placements correspond au coût d'acquisition, à l'exception du coût des placements dans des coentreprises qui correspond à la méthode de la valeur de consolidation.

Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de la gestion de ses placements, la Caisse effectue des opérations sur divers instruments financiers dérivés à des fins de gestion des risques liés aux fluctuations de change, de taux d'intérêt et de marché.

Les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est favorable sont présentés à la rubrique Placements à la juste valeur, alors que ceux dont la juste valeur est défavorable sont présentés à la rubrique Passif lié aux placements.

i) Méthode d'évaluation

Pour les instruments financiers dérivés hors cote, soit les cours sont fournis par des institutions financières reconnues, soit les évaluations sont réalisées sur la base d'opérations similaires conclues sans lien de dépendance ou selon des modèles reconnus et couramment employés. Des modèles tels que l'actualisation au taux de rendement courant des flux de trésorerie futurs et le modèle de Black-Scholes sont alors utilisés. Ces modèles nécessitent l'utilisation d'hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs et quant au taux de rendement courant. L'élaboration de ces hypothèses est effectuée en tenant compte de données d'entrée observables ou non observables telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, l'écart de crédit, les taux de change ainsi que la volatilité et la corrélation des prix des actions, des matières premières et des taux d'intérêt. Dans le cas de la plupart des instruments financiers dérivés hors cote, les évaluations de la juste valeur sont revues semi-annuellement par une firme externe indépendante. Le cas échéant, la juste valeur des instruments financiers dérivés cotés est établie au moyen des cours des principales Bourses.

Les méthodes d'évaluation sont appliquées de façon constante.

ii) Revenus de placement et gains et pertes à la vente de placements

Les revenus de placement relatifs aux instruments financiers dérivés sont regroupés avec les revenus de titres à revenu fixe et à revenu variable alors que les gains et pertes relatifs aux instruments financiers dérivés sont regroupés avec les gains et pertes à la vente de placements, en fonction des placements sous-jacents.

Titres achetés en vertu de conventions de revente

La Caisse conclut des opérations d'emprunts de titres, soit de valeurs à court terme et d'obligations, dans le but de couvrir une vente à découvert ou de dégager un revenu supplémentaire découlant de l'activité d'emprunts de titres. Ces opérations d'emprunts de titres sont comptabilisées dans les titres achetés en vertu de conventions de revente sous la rubrique Placements à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenus d'intérêts sous la rubrique Revenus de placement – Titres à revenu fixe.

Titres vendus en vertu de conventions de rachat

La Caisse conclut des opérations de prêts de titres, soit de valeurs à court terme et d'obligations, dans un but de trésorerie ou pour dégager un revenu supplémentaire découlant de l'activité de prêts de titres. Ces opérations de prêts de titres sont comptabilisées dans les titres vendus en vertu de conventions de rachat sous la rubrique Passif lié aux placements. Les intérêts payés sur les conventions de rachat sont déduits des Revenus de placement – Titres à revenu fixe.

Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent l'engagement de la Caisse d'acheter des titres auprès de tiers pour couvrir ses positions. Les frais d'intérêts relatifs aux engagements liés à des valeurs à court terme et obligations vendues à découvert sont comptabilisés dans les Revenus de placement – Titres à revenu fixe, tandis que les frais relatifs aux engagements liés à des actions vendues à découvert sont comptabilisés dans les Revenus de placement – Titres à revenu variable.

Les gains et pertes sur engagements liés à des valeurs à court terme et obligations vendues à découvert sont portés à la rubrique Gains (pertes) à la vente de placements – Titres à revenu fixe, tandis que ceux liés à des actions vendues à découvert sont portés à la rubrique Gains (pertes) à la vente de placements – Titres à revenu variable.

Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers de la Caisse sont classés selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix). Ce niveau inclut les instruments dont l'évaluation est fondée sur les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques, les instruments dont l'évaluation est fondée sur le prix observé pour des instruments similaires ainsi que des techniques d'évaluation qui s'appuient sur des hypothèses tenant compte des données de marché observables.

- Niveau 3 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables). Ce niveau inclut les instruments dont l'évaluation est fondée sur le prix observé pour des instruments similaires, ajusté pour refléter les différences entre les instruments évalués et les données de marché disponibles. Ce niveau comprend également les instruments dont l'évaluation repose sur des techniques d'évaluation qui s'appuient sur des hypothèses tenant compte de données de marché observables, mais ajustées de manière importante afin de refléter les caractéristiques propres à l'instrument évalué.

Le classement des instruments financiers entre les niveaux de la hiérarchie est établi au moment de l'évaluation initiale de l'instrument et revu à chaque date d'évaluation subséquente. Les transferts entre les niveaux hiérarchiques sont mesurés à la juste valeur au début de chaque trimestre.

Les informations quantitatives relatives à la hiérarchie de la juste valeur sont présentées à la note 4e.

c) Biens administrés et biens sous gestion

La Caisse et ses filiales administrent et gèrent des biens confiés par des clients et en leur nom. Ces biens ne sont pas inscrits à l'état de l'actif net cumulé de la Caisse. La Caisse et ses filiales perçoivent des honoraires en contrepartie des services de gestion de portefeuille et des services administratifs rendus, qui comprennent notamment l'administration de propriétés immobilières et de financements hypothécaires cédés.

d) Conversion des devises

La juste valeur des placements ainsi que les autres postes d'actif et de passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur à la fin de l'exercice.

Afin de présenter à l'état des résultats et évolution de l'actif net cumulés le montant des gains et pertes à la vente de placements ou la plus-value (moins-value) non matérialisée, le coût des placements en actions et en biens immobiliers provenant d'établissements étrangers intégrés ainsi que le coût après amortissement des placements en valeurs à court terme, en obligations et en financements hypothécaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date d'acquisition. Le coût des placements provenant d'établissements étrangers autonomes est converti au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Les revenus sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations, à l'exception de ceux provenant du portefeuille spécialisé d'immeubles, qui sont convertis au taux moyen de l'exercice.

e) Cession de créances

La Caisse effectue occasionnellement de la titrisation ou la cession de financements hypothécaires en les vendant directement à des sociétés ou par l'intermédiaire d'une structure d'accueil, laquelle émet ensuite des titres aux investisseurs.

Ces opérations sont comptabilisées à titre de ventes lorsque la Caisse est réputée avoir abandonné le contrôle de ces actifs et avoir reçu une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux actifs cédés, en conformité avec la note d'orientation concernant la comptabilité « Cessions de créances » (NOC-12) du Manuel de l'ICCA. À la titrisation ou à la cession de créances, aucun droit de bénéficiaire relatif aux financements hypothécaires n'est conservé. Les gains ou pertes découlant de ces opérations sont inscrits à la rubrique Gains (pertes) à la vente de placements – Financements hypothécaires et Obligations.

Des sociétés sous contrôle commun continuent généralement d'assumer la gestion des prêts cédés. Puisque les honoraires de gestion sont établis en fonction de ce qui est exigé sur le marché, aucun actif ou passif de gestion à la date de cession n'est comptabilisé.

f) Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation représentent l'ensemble des frais engagés pour la gestion et l'administration de portefeuille à l'exception des frais relatifs à la gestion externe. Les charges d'exploitation sont présentées dans un poste distinct de l'état des résultats et évolution de l'actif net cumulés. Les charges liées à la gestion des portefeuilles spécialisés d'immeubles et de dettes immobilières sont incluses dans les charges d'exploitation. Les charges reliées aux filiales immobilières et de dettes immobilières sont présentées en réduction des revenus de placement de biens immobiliers et de financement hypothécaires respectivement.

g) Frais de gestion externe

Les frais de gestion externe représentent les sommes versées à des institutions financières externes, principalement des gestionnaires de fonds institutionnels de marchés boursiers internationaux, pour gérer, au nom de la Caisse, des fonds appartenant à la Caisse. Les frais de gestion externe de base et les frais de gestion reliés à la performance des gestionnaires externes sont présentés en réduction des Revenus de placement et Gains (pertes) à la vente de placements, respectivement.

3. Modifications comptables futures

Les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public sont tenues d'appliquer les normes internationales d'information financière (IFRS) en remplacement des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada à compter du 1^{er} janvier 2011. Toutefois, le Conseil des normes comptables (CNC) a décidé en 2010 de permettre de reporter la date de première application des IFRS aux sociétés de placement qui appliquent la NOC-18 du Manuel de l'ICCA. De plus, le 12 janvier 2011, le CNC a décidé à nouveau de reporter d'une autre année la date d'application obligatoire des IFRS par ces entités. Ainsi, la Caisse préparera ses états financiers cumulés conformément aux IFRS à compter du 1^{er} janvier 2013.

En janvier 2009, le CNC a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », qui remplacent le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises » et le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Ces chapitres exigent, entre autres, que les participations ne donnant pas le contrôle soient présentées comme un élément distinct des capitaux propres plutôt qu'à titre de passif, et qu'elles ne soient plus comptabilisées en réduction des résultats de placement nets en raison de leur présentation dans les capitaux propres.

Conformément aux dispositions transitoires, ces chapitres seront appliqués prospectivement à compter du 1^{er} janvier 2011, à l'exception des exigences de présentation touchant les participations ne donnant pas le contrôle, qui doivent être appliquées rétroactivement. L'adoption de ces chapitres n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers cumulés, mais donnera lieu aux reclassements des participations ne donnant pas le contrôle.

4. Placements et passif lié aux placements

a) Placements

	2010		2009	
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Titres à revenu fixe				
Valeurs à court terme				
Canadiennes	2 357	2 370	4 625	4 684
Étrangères	1 614	1 802	2 376	2 860
	<u>3 971</u>	<u>4 172</u>	<u>7 001</u>	<u>7 544</u>
Obligations				
<i>Émises ou garanties par :</i>				
Gouvernement canadien	21 637	21 149	21 652	21 600
Province de Québec	8 801	8 305	7 859	7 380
Autres provinces canadiennes	1 658	1 586	3 158	3 154
Municipalités et autres organismes canadiens	1 280	1 247	1 279	1 276
Sociétés d'État canadiennes	11 998	11 322	10 482	9 883
Gouvernement américain	1 379	1 641	510	741
Autres gouvernements étrangers	17	17	346	339
Titres hypothécaires				
Canadiens	213	230	245	258
Étrangers	68	314	233	2 408
Entreprises canadiennes	8 831	8 906	9 830	10 257
Entreprises étrangères	1 678	2 197	2 269	3 174
Titres indexés sur l'inflation				
Canadiens	975	895	667	618
Fonds de couverture	--	--	72	99
	<u>58 535</u>	<u>57 809</u>	<u>58 602</u>	<u>61 187</u>
BTAA (note 4b)	<u>7 850</u>	<u>11 910</u>	<u>7 249</u>	<u>12 351</u>
Financements hypothécaires				
Canadiens	5 886	5 780	5 944	6 104
Étrangers	1 667	2 932	2 871	5 427
	<u>7 553</u>	<u>8 712</u>	<u>8 815</u>	<u>11 531</u>
Total des titres à revenu fixe	<u>77 909</u>	<u>82 603</u>	<u>81 667</u>	<u>92 613</u>

	2010		2009	
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Titres à revenu variable				
Actions et valeurs convertibles				
Canadiennes	17 180	14 640	14 449	14 498
Américaines	17 379	20 230	14 427	19 189
Étrangères et des marchés en émergence	26 398	25 496	19 693	19 794
Fonds de couverture	2 964	3 002	3 615	3 689
	<u>63 921</u>	<u>63 368</u>	<u>52 184</u>	<u>57 170</u>
Biens immobiliers				
Canadiens	12 880	10 482	10 930	9 279
Étrangers	8 610	9 816	9 012	10 578
	<u>21 490</u>	<u>20 298</u>	<u>19 942</u>	<u>19 857</u>
Total des titres à revenu variable	<u>85 411</u>	<u>83 666</u>	<u>72 126</u>	<u>77 027</u>
Sommes à recevoir relativement aux placements				
Titres achetés en vertu de conventions de revente				
Canadiens	8 761	8 762	6 171	6 171
Étrangers	1 007	1 017	1 928	1 963
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés				
Canadiens	2 132	1 157	1 106	21
Étrangers	3 156	120	4 577	896
	<u>15 056</u>	<u>11 056</u>	<u>13 782</u>	<u>9 051</u>
Total des placements	<u>178 376</u>	<u>177 325</u>	<u>167 575</u>	<u>178 691</u>

Aux 31 décembre, le poste Placements – Biens immobiliers inclut, entre autres, des placements dans des coentreprises présentés à la juste valeur qui se détaillent comme suit :

	2010	2009
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Placements dans des coentreprises	<u>8 156</u>	<u>8 319</u>
Biens immobiliers	12 745	13 601
Financements hypothécaires	2	2
Valeurs à court terme	6	2
Revenus de placement courus et à recevoir	78	13
Autres éléments d'actif	<u>388</u>	<u>505</u>
	<u>13 219</u>	<u>14 123</u>
Emprunts hypothécaires	4 400	5 088
Autres emprunts à payer	36	64
Instruments financiers dérivés	2	--
Autres éléments de passif	569	596
Part des actionnaires sans contrôle	<u>56</u>	<u>56</u>
	<u>5 063</u>	<u>5 804</u>

b) BTAA et instruments financiers qui s'y rattachent

Au 31 décembre 2010, la Caisse détient des billets à terme adossés à des actifs (« BTAA ») dont la plupart ont été émis dans le cadre de l'entente de restructuration du Comité pancanadien des investisseurs qui a eu lieu le 21 janvier 2009. Les actifs qui ont fait l'objet d'un échange à ce moment étaient des placements dans le marché canadien du papier commercial adossé à des actifs. Les billets sont détenus à travers des structures sous forme de fiducies, appelées « véhicules d'actifs-cadres » ou « VAC ».

Les BTAA constituent des créances adossées à une variété d'instruments financiers. Les actifs sous-jacents sont essentiellement des trocs de défaillance de crédit pour VAC 1 et VAC 2, tandis que VAC 3 contient des actifs traditionnels tels que les créances hypothécaires résidentielles et commerciales.

La Caisse a recours à des instruments financiers dérivés tels que des trocs de taux d'intérêt et de défaillance de crédit dans le but de procurer une couverture économique afin de réduire le risque de perte inhérent à une fluctuation de la juste valeur des BTAA ainsi que d'éventuels appels de garantie. Les trocs de défaillance de crédit ont été financés par la contrepartie concernée. Le remboursement de cet emprunt est lié aux flux monétaires issus des remboursements de certains placements de VAC 1 et des instruments financiers dérivés s'y rattachant.

Aux 31 décembre, les BTAA ainsi que d'autres instruments financiers qui s'y rattachent sont constitués des éléments suivants :

	2010			2009		
	Juste valeur	Plus-value (moins-value) non matérialisée	Coût	Juste valeur	Plus-value (moins-value) non matérialisée	Coût
Placements	<i>(en millions de dollars)</i>					
VAC 1						
Catégorie A-1	4 045	(480)	4 525	4 071	(476)	4 547
Catégorie A-2	3 037	(788)	3 825	2 428	(1 397)	3 825
Catégorie B	--	(652)	652	--	(652)	652
Catégorie C	--	(279)	279	--	(279)	279
Billets pour actifs à haut risque	44	(286)	330	--	(597)	597
Autres billets	286	(22)	308	282	(26)	308
	<u>7 412</u>	<u>(2 507)</u>	<u>9 919</u>	<u>6 781</u>	<u>(3 427)</u>	<u>10 208</u>
VAC 2						
Catégorie A-1	87	4	83	101	18	83
Catégorie A-2	25	(2)	27	17	(10)	27
Catégorie B	3	(2)	5	--	(5)	5
Catégorie C	1	(3)	4	--	(4)	4
	<u>116</u>	<u>(3)</u>	<u>119</u>	<u>118</u>	<u>(1)</u>	<u>119</u>
VAC 3						
Billets pour actifs traditionnels	276	(112)	388	478	(59)	537
Billets pour actifs à haut risque	4	(63)	67	--	(70)	70
	<u>280</u>	<u>(175)</u>	<u>455</u>	<u>478</u>	<u>(129)</u>	<u>607</u>
Facilités de financement	(449)	(449)	--	(589)	(589)	--
Sous-total	<u>7 359</u>	<u>(3 134)</u>	<u>10 493</u>	<u>6 788</u>	<u>(4 146)</u>	<u>10 934</u>
BTAA exclus de l'entente de restructuration	<u>491</u>	<u>(926)</u>	<u>1 417</u>	<u>461</u>	<u>(956)</u>	<u>1 417</u>
Total des BTAA	<u>7 850</u>	<u>(4 060)</u>	<u>11 910</u>	<u>7 249</u>	<u>(5 102)</u>	<u>12 351</u>
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés ¹	<u>1 092</u>	<u>(48)</u>	<u>1 140</u>	<u>--</u>	<u>--</u>	<u>--</u>
Total des placements	<u>8 942</u>	<u>(4 108)</u>	<u>13 050</u>	<u>7 249</u>	<u>(5 102)</u>	<u>12 351</u>
Passif lié aux placements						
Autres emprunts à payer ¹	1 504	(8)	1 512	171	--	171
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés ¹	24	24	--	20	20	--
	<u>7 414</u>	<u>(4 124)</u>	<u>11 538</u>	<u>7 058</u>	<u>(5 122)</u>	<u>12 180</u>

¹ Ces éléments sont inclus aux rubriques de la note 4a et 4c.

Engagements associés aux BTAA

Le tableau suivant résume les engagements à l'égard des BTAA aux 31 décembre :

	Échéance	2010	2009
		Montant des engagements (en millions de dollars)	
FFM VAC 1	juillet 2017	6 167	6 167
FFS VAC 1 et VAC 2	--	--	300
Total		6 167	6 467

Dans le cadre du plan de restructuration, la Caisse a accordé des facilités de financement suivantes :

- *Facilité de financement de marge (« FFM »)* : la part de la Caisse dans cet engagement de crédit, destiné à couvrir d'éventuels appels de garantie, de 5 767 M\$ se situe au même rang que les autres participants et vient à échéance en juillet 2017, ou à une date antérieure si toutes les transactions de trocs de défaillance de crédit ont été réglées auparavant. En vertu d'une entente séparée, la Caisse a convenu de prendre une participation de 400 M\$ dans les engagements de la FFM d'un des participants de VAC 1. Au 31 décembre 2010, la Caisse ne participe à aucun appel de garantie.
- *Facilité de financement de rang supérieur (« FFS »)* : advenant le cas où la FFM de VAC 1 et la facilité équivalente de VAC 2 s'avèrent insuffisantes pour satisfaire aux appels de garantie du véhicule en question, une FFS a été mise en place afin de fournir un accès à des liquidités additionnelles. Ces engagements sont venus à échéance en juillet 2010.

Établissement de la juste valeur

Avant 2010, la Caisse établissait la juste valeur des BTAA en estimant la valeur actualisée des flux de trésorerie. Depuis le 1^{er} janvier 2010, en lien avec la mise en place de la couverture économique, la Caisse a modifié sa méthode d'évaluation de la juste valeur des BTAA de VAC 1, de certains BTAA exclus de l'entente de restructuration et de la FFM.

Pour les BTAA de VAC 1, certains BTAA exclus de l'entente de restructuration et les trocs de défaillance de crédit utilisés comme les instruments de couverture économique, la Caisse s'appuie dorénavant sur une base de données qui contient les informations contractuelles d'origine qui sous-tendent les transactions des instruments financiers dérivés de crédit. La juste valeur de ces billets ainsi que les instruments financiers dérivés qui s'y rattachent est établie en utilisant des techniques d'évaluation propres à chaque catégorie d'actif sous-jacent. Ces techniques d'évaluation se fondent autant que possible sur des données de marché observables telles que des écarts de crédit et des taux d'intérêt, des facteurs de corrélation et une prime d'illiquidité, laquelle est calculée à partir de l'écart entre le cours acheteur et vendeur d'instruments financiers similaires dans le marché.

Pour les autres BTAA, la Caisse établit des justes valeurs à l'aide d'une technique d'évaluation fondée sur un modèle financier dont les hypothèses utilisent autant que possible des données observables sur le marché comme les taux d'intérêt et la qualité du crédit. La juste valeur des titres est établie en estimant la valeur actualisée des flux de trésorerie selon différents scénarios de défaut et de perte de crédit sur l'ensemble des actifs sous-jacents pour chacun des billets, les échéances correspondantes à celles des actifs sous-jacents, les taux d'intérêt reflétant les flux monétaires disponibles au sein des véhicules et tient compte du taux de levier des différentes structures ainsi que de la subordination des notes restructurées, lorsque requis. Une fois ajustés pour tenir compte de l'incidence du risque de crédit des actifs sous-jacents, les flux de trésorerie anticipés sur les titres sont actualisés à un taux sans risque, majoré d'une prime d'illiquidité.

Depuis 2010, la juste valeur de la FFM est établie par l'application d'une technique d'évaluation dont le taux d'actualisation s'appuie sur des tranches de l'indice CDX.IG majoré d'une prime de financement.

L'estimation de la juste valeur des BTAA est susceptible de ne pas être une indication de la valeur définitive ou de la juste valeur future. Bien que la direction juge que sa technique d'évaluation est appropriée dans les circonstances, le recours à des hypothèses alternatives raisonnablement possibles pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur des BTAA au cours des prochains exercices. En conséquence, la résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces investissements diffère considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction au cours des périodes ultérieures.

Une variation à la baisse de 3,45 % des écarts de crédit entraînerait une augmentation de la juste valeur des BTAA nette de la couverture économique d'environ 43 M\$. Toutefois, une variation à la hausse de 3,45 %, résulterait en une diminution de 45 M\$ de celle-ci.

Au moment de préparer ces états financiers, il n'existait pas encore de marché actif pour les BTAA.

c) Passif lié aux placements

	2010		2009	
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Titres vendus en vertu de conventions de rachat				
Canadiens	338	338	9 115	9 113
Étrangers	629	632	1 223	1 458
Billets de trésorerie à payer				
Canadiens	1 017	1 017	1 288	1 288
Billets à terme				
Canadiens	2 044	1 998	--	--
Étrangers	6 051	6 287	5 075	5 345
Titres vendus à découvert				
Canadiens	6 267	5 444	4 593	4 145
Étrangers	2 498	2 543	2 980	2 616
Emprunts hypothécaires				
Canadiens	679	635	855	833
Étrangers	2 156	2 208	3 351	3 513
Autres emprunts à payer				
Canadiens	1 710	1 816	833	836
Étrangers	1 283	1 222	1 162	1 210
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés				
Canadiens	527	57	442	53
Étrangers	2 856	301	3 913	1 214
	<u>28 055</u>	<u>24 498</u>	<u>34 830</u>	<u>31 624</u>

d) Part des actionnaires sans contrôle

	2010		2009	
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Canadiens	1 480	1 380	1 208	1 252
Étrangers	295	655	352	771
	<u>1 775</u>	<u>2 035</u>	<u>1 560</u>	<u>2 023</u>

e) Hiérarchie de la juste valeur

Aux 31 décembre, la juste valeur des instruments financiers est répartie entre les trois niveaux de la hiérarchie de la façon suivante :

	2010			
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres à revenu fixe				
Valeurs à court terme	--	3 714	257	3 971
Obligations	--	56 021	2 514	58 535
BTAA	--	--	7 850	7 850
Financements hypothécaires	--	4 543	3 010	7 553
Total des titres à revenu fixe	--	64 278	13 631	77 909
Titres à revenu variable				
Actions et valeurs convertibles	35 917	3 363	24 641	63 921
Biens immobiliers ¹	--	--	21 490	21 490
Total des titres à revenu variable	35 917	3 363	46 131	85 411
Sommes à recevoir relativement aux placements				
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	9 768	--	9 768
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	13	4 146	1 129	5 288
	<u>35 930</u>	<u>81 555</u>	<u>60 891</u>	<u>178 376</u>
Passif lié aux placements				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	967	--	967
Billets de trésorerie à payer	--	1 017	--	1 017
Billets à terme	--	8 095	--	8 095
Titres vendus à découvert	6 979	1 694	92	8 765
Emprunts hypothécaires	--	680	2 155	2 835
Autres emprunts à payer	--	2 980	13	2 993
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	37	3 240	106	3 383
	<u>7 016</u>	<u>18 673</u>	<u>2 366</u>	<u>28 055</u>

¹ Les placements en biens immobiliers regroupent la propriété partielle ou entière d'immeubles à revenu par des intérêts dans une société ou un partenariat.

2009

(en millions de dollars)

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Total</u>
Placements				
Titres à revenu fixe				
Valeurs à court terme	--	5 973	1 028	7 001
Obligations	--	55 809	2 793	58 602
BTAA	--	--	7 249	7 249
Financements hypothécaires	--	3 751	5 064	8 815
Total des titres à revenu fixe	<u>--</u>	<u>65 533</u>	<u>16 134</u>	<u>81 667</u>
Titres à revenu variable				
Actions et valeurs convertibles	25 974	3 340	22 870	52 184
Biens immobiliers ¹	--	--	19 942	19 942
Total des titres à revenu variable	<u>25 974</u>	<u>3 340</u>	<u>42 812</u>	<u>72 126</u>
Sommes à recevoir relativement aux placements				
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	8 099	--	8 099
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	36	5 181	466	5 683
	<u>26 010</u>	<u>82 153</u>	<u>59 412</u>	<u>167 575</u>
Passif lié aux placements				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	10 338	--	10 338
Billets de trésorerie à payer	--	1 288	--	1 288
Billets à terme	--	5 075	--	5 075
Titres vendus à découvert	5 382	1 919	272	7 573
Emprunts hypothécaires	--	1 306	2 900	4 206
Autres emprunts à payer	--	1 682	313	1 995
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	31	3 871	453	4 355
	<u>5 413</u>	<u>25 479</u>	<u>3 938</u>	<u>34 830</u>

¹ Les placements en biens immobiliers regroupent la propriété partielle ou entière d'immeubles à revenu par des intérêts dans une société ou un partenariat.

Niveau 3 : Rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture

Pour les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie, le rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture se détaille comme suit :

2010									
(en millions de dollars)									
	Solde d'ouverture	Total des gains (pertes) comptabilisés en résultats ¹	Achats	Ventes	Émissions	Règlements	Transferts nets vers et hors du niveau 3	Solde de clôture	Total des gains (pertes) imputables aux placements détenus à la fin de l'exercice, comptabilisés en résultats ²
Valeurs à court terme	1 028	(516)	799	(17)	11	(1 048)	--	257	(124)
Obligations	2 793	(454)	829	(1 084)	400	(262)	292	2 514	(75)
BTAA	7 249	775	--	--	--	(174)	--	7 850	1 042
Financements hypothécaires	5 064	499	--	(724)	286	(1 781)	(334)	3 010	196
Actions et valeurs convertibles	22 870	2 608	2 774	(3 524)	--	--	(87)	24 641	864
Biens immobiliers	19 942	1 197	1 592	(1 241)	--	--	--	21 490	969
Montant net se rapportant aux instruments financiers dérivés ³	13	(313)	1 142	(4)	--	185	--	1 023	(104)
Titres vendus à découvert	(272)	(28)	124	(102)	--	15	171	(92)	(1)
Emprunts hypothécaires	(2 900)	266	--	--	(10)	489	--	(2 155)	253
Autres emprunts à payer	(313)	(11)	--	--	(15)	326	--	(13)	361

2009									
(en millions de dollars)									
	Solde d'ouverture	Total des gains (pertes) comptabilisés en résultats ¹	Achats	Ventes	Émissions	Règlements	Transferts nets vers et hors du niveau 3	Solde de clôture	Total des gains (pertes) imputables aux placements détenus à la fin de l'exercice, comptabilisés en résultats ²
Valeurs à court terme	1 478	(267)	--	--	91	(261)	(13)	1 028	(46)
Obligations	4 654	(483)	206	(899)	(18)	(566)	(101)	2 793	(752)
BTAA	7 231	263	--	--	--	(245)	--	7 249	454
Financements hypothécaires	6 592	(2 372)	--	(40)	1 069	(1 208)	1 023	5 064	(2 373)
Actions et valeurs convertibles	24 269	(2 042)	2 616	(1 870)	--	--	(103)	22 870	(1 836)
Biens immobiliers	22 916	(3 889)	1 633	(718)	--	--	--	19 942	(3 021)
Montant net se rapportant aux instruments financiers dérivés ³	(718)	63	20	(20)	--	673	(5)	13	(140)
Titres vendus à découvert	(460)	8	182	(2)	--	--	--	(272)	11
Emprunts hypothécaires	(2 632)	274	--	--	(546)	4	--	(2 900)	85
Autres emprunts à payer	(434)	15	--	--	(107)	213	--	(313)	19

¹ Présentés aux rubriques Revenus de placement, Gains à la vente de placements et Plus-value non matérialisée.

² Présentés aux rubriques Revenus de placement et Plus-value non matérialisée.

³ Des actifs dérivés et des passifs dérivés sont présentés au net dans le rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture.

Niveau 3 : Évaluation à la juste valeur sur hypothèses alternatives raisonnables

Dans certains cas, les hypothèses utilisées dans les techniques d'évaluation reposent sur des données non observables ou sur des données de marché observables ajustées de manière importante afin de refléter les caractéristiques propres à l'instrument évalué. Bien que la Caisse croie que ses évaluations de juste valeur sont appropriées, le recours à des hypothèses alternatives raisonnablement possibles pourrait se traduire par des justes valeurs différentes. Il est possible que les différentes entités arrivent à des différentes évaluations de la juste valeur du même instrument financier à la même date de mesure. Pourtant, les techniques d'évaluation et les données d'entrée employées par les deux entités peuvent répondre à l'objectif de la mesure de la juste valeur. Le fait que les différentes évaluations de la juste valeur existent reflète le jugement et les hypothèses appliqués, ainsi que l'incertitude relative à la mesure de la juste valeur des instruments.

L'effet de la substitution des principales hypothèses retenues par les hypothèses alternatives raisonnables résulterait soit en une augmentation d'environ 839 M\$ (1 152 M\$ en 2009) ou une diminution d'environ 1 077 M\$ (1 021 M\$ en 2009) de la juste valeur totale des instruments du niveau 3 excluant les BTAA et les placements en biens immobiliers. L'effet de la substitution d'hypothèses sur la juste valeur des BTAA est décrit à la note 4b.

Pour des placements en biens immobiliers, l'effet d'utiliser des hypothèses alternatives raisonnables n'a pas été calculé, car il est considéré que la valeur de l'immeuble à revenu compris dans les biens immobiliers est la seule valeur raisonnable à la date d'évaluation. Les données utilisées pour l'établissement de la juste valeur des biens immobiliers ne sont pas considérées observables aux fins de la hiérarchisation de la juste valeur puisqu'ils ne sont pas cotés sur des marchés actifs. Cependant, ces données sont soutenues par des données de marché, des données historiques, des transactions de marché et/ou des ententes contractuelles spécifiques. L'évaluation de la juste valeur de l'immeuble à revenu, certifiée par des firmes externes d'évaluateurs immobiliers et effectuée conformément aux normes d'évaluation professionnelles, représente une indication raisonnable du prix qui pourrait être reçu au moment de la vente des immeubles à revenu.

5. Avoir net des déposants

Les dépôts à vue et à terme portent, respectivement, intérêt à taux variable et fixe et constituent des créances de la Caisse à l'égard des déposants.

Au cours de l'exercice, la Caisse a versé un montant de 3 M\$ (8 M\$ en 2009) à titre d'intérêts sur dépôts à vue et à terme.

Les dépôts à participation sont exprimés en unités et chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle à l'avoir net et au revenu net d'un fonds. À la clôture de chaque période mensuelle du fonds général et des fonds particuliers, le revenu net de placement et les gains et pertes à la vente de placements sont attribués aux détenteurs de dépôts à participation. À l'ouverture de la période qui suit, les montants attribués sont versés au compte de dépôts à vue des déposants. Généralement, le solde des dépôts à vue est réinvesti en dépôts à participation à l'ouverture de chaque période mensuelle en fonction de la politique de placement des déposants. Le nombre d'unités de dépôts à participation émises est fonction de la juste valeur établie à la fin de la période mensuelle précédente.

Au cours de l'exercice, la Caisse a versé un montant de 2 660 M\$ (1 950 M\$ en 2009) à titre de revenu net aux détenteurs de dépôts à participation.

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Créances de la Caisse à l'égard des déposants		
Dépôts à vue	197	475
Dépôts à terme	160	9
Revenu net à verser aux détenteurs de dépôts à participation	<u>393</u>	<u>592</u>
	<u>750</u>	<u>1 076</u>
Avoir des détenteurs de dépôts à participation		
Dépôts à participation		
Solde au début	137 123	134 015
Unités émises	7 771	5 573
Unités annulées	<u>(2 610)</u>	<u>(2 465)</u>
Solde à la fin	142 284	137 123
Gains à la vente de placement non attribués	10 954	7 248
Moins-value non matérialisée des placements et des autres postes d'actif et de passif s'y rapportant	<u>(2 246)</u>	<u>(13 859)</u>
	<u>150 992</u>	<u>130 512</u>
Avoir net des déposants	<u><u>151 742</u></u>	<u><u>131 588</u></u>

La Caisse définit son capital comme l'avoir net des détenteurs de dépôts à participation, les dépôts à vue et les dépôts à terme. La Caisse n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital.

La Caisse a pour mission de recevoir des sommes en dépôt conformément à la loi et de les gérer en recherchant le rendement optimal du capital des déposants dans le respect de leur politique de placement. Par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive CDP Financière Inc., la Caisse émet des titres de capitaux afin d'optimiser les coûts de financement et de financer certains investissements.

6. Revenus de placement, gains à la vente de placements et plus-value non matérialisée des placements et du passif lié aux placements

a) Revenus de placement

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Titres à revenu fixe		
Valeurs à court terme	165	92
Obligations	2 129	2 623
Financements hypothécaires (<i>note 6b</i>)	<u>451</u>	<u>506</u>
	<u>2 745</u>	<u>3 221</u>
Titres à revenu variable		
Actions et valeurs convertibles	1 268	1 072
Biens immobiliers (<i>note 6c</i>)	<u>924</u>	<u>681</u>
	<u>2 192</u>	<u>1 753</u>
Autres revenus	13	28
Part des actionnaires sans contrôle	(95)	(95)
Moins :		
Frais de gestion externe	<u>5</u>	<u>14</u>
	<u>4 850</u>	<u>4 893</u>

Les Revenus de placement – Titres à revenu fixe ont été augmentés de 28 M\$ (diminués de 240 M\$ en 2009) à titre de revenu net (dépense nette) lié aux titres achetés (vendus) en vertu de conventions de revente (rachat). De plus, les Valeurs à court terme ont été réduites de 6 M\$ (47 M\$ en 2009) à titre de dépense d'intérêts sur les billets de trésorerie et les Obligations ont été réduites de 289 M\$ (34 M\$ en 2009) à titre de dépense d'intérêts sur les billets à terme.

b) Revenus nets de financements hypothécaires

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Revenus de financements hypothécaires	<u>416</u>	<u>527</u>
Moins :		
Charges reliées aux filiales de dettes immobilières		
Frais d'opération	189	164
Frais financiers sur TACHC	<u>8</u>	<u>18</u>
	<u>197</u>	<u>182</u>
Autres revenus	<u>232</u>	<u>161</u>
	<u>451</u>	<u>506</u>

c) Revenus nets de biens immobiliers

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Revenus de biens immobiliers	<u>2 855</u>	<u>2 964</u>
Moins :		
Charges reliées aux filiales immobilières		
Frais d'exploitation des biens immobiliers	1 352	1 532
Frais d'opération	77	74
Frais financiers des emprunts	<u>514</u>	<u>681</u>
	<u>1 943</u>	<u>2 287</u>
Autres revenus	<u>12</u>	<u>4</u>
	<u><u>924</u></u>	<u><u>681</u></u>

d) Gains à la vente de placements

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Titres à revenu fixe		
Valeurs à court terme	(314)	(617)
Obligations	(659)	(710)
Financements hypothécaires	(925)	94
BTAA	<u>(488)</u>	<u>367</u>
	<u>(2 386)</u>	<u>(866)</u>
Titres à revenu variable		
Actions et valeurs convertibles	3 818	5 832
Biens immobiliers	<u>313</u>	<u>(359)</u>
	<u>4 131</u>	<u>5 473</u>
Part des actionnaires sans contrôle	<u>(31)</u>	<u>31</u>
	1 714	4 638
Moins :		
Coûts de transaction des placements	125	117
Frais de gestion externe	<u>7</u>	<u>7</u>
	<u><u>1 582</u></u>	<u><u>4 514</u></u>

Le montant de 1 582 M\$ de gains (4 514 M\$ en 2009) à la vente de placements présenté dans l'état des résultats et évolution de l'actif net cumulés comprend un montant de 852 M\$ à titre de gains de change (2 200 M\$ en 2009).

e) Plus-value non matérialisée des placements et du passif lié aux placements

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Titres à revenu fixe		
Valeurs à court terme	118	(1 718)
Obligations	3 183	(6 260)
Financements hypothécaires	1 723	(2 346)
Titres achetés en vertu de conventions de revente	7	(67)
BTAA	994	121
	<u>6 025</u>	<u>(10 270)</u>
Titres à revenu variable		
Actions et valeurs convertibles	5 044	2 586
Biens immobiliers	1 074	(3 452)
	<u>6 118</u>	<u>(866)</u>
Total des placements	<u>12 143</u>	<u>(11 136)</u>
Moins :		
Passif lié aux placements		
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	230	(294)
Billets de trésorerie à payer	-	(37)
Billets à terme	80	(274)
Titres vendus à découvert	(34)	1 184
Emprunts hypothécaires	132	28
Autres emprunts à payer	6	51
Instruments financiers dérivés	(63)	(14 126)
Part des actionnaires sans contrôle	202	(263)
	<u>553</u>	<u>(13 731)</u>
	<u>11 590</u>	<u>2 595</u>

Le montant de 11 590 M\$ de plus-value non matérialisée (2 595 M\$ en 2009) présenté dans l'état des résultats et évolution de l'actif net cumulés comprend un montant de 1 668 M\$ à titre de moins-value non matérialisée de change (3 984 M\$ en 2009).

7. Charges d'exploitation

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Traitements et avantages sociaux	122	117
Services informatiques et professionnels	59	56
Services de données et abonnements	13	19
Locaux et matériel	16	16
Amortissement des immobilisations	21	22
Autres	14	11
	<u>245</u>	<u>241</u>
Frais de garde de valeurs	12	9
	<u>257</u>	<u>250</u>

8. Frais de repositionnement des technologies d'information et radiations d'actifs incorporels

a) Frais de repositionnement des technologies d'information

Les résultats cumulés de 2010 comprennent des frais de 5,1 M\$ liés au repositionnement des activités des technologies d'information, dont les coûts relatifs à la conception du nouveau modèle d'affaires et ceux découlant de l'annulation de contrats de consultants. Le solde à payer à la fin de l'exercice de 3 M\$ est présenté à la rubrique Autres éléments de passif.

b) Radiations d'actifs incorporels

En 2010, dans le contexte de la révision du modèle d'affaires de la Caisse pour les technologies de l'information, des radiations de 28,9 M\$ ont été comptabilisées pour les développements informatiques. Ces radiations découlent de l'abandon d'une application corporative *Carrefour de données* de 15 M\$ et d'une baisse de valeur permanente d'un développement informatique lié à la gestion des placements liquides de 14 M\$ et dont aucun avantage économique futur n'est prévu.

9. Identification et gestion des risques liés aux activités d'investissement

La Caisse a mis en place différentes politiques, directives et procédures pour encadrer le déroulement de ses activités.

La gestion du risque est encadrée par la politique de gestion intégrée des risques adoptée par le conseil d'administration. Révisée régulièrement, cette politique a pour objet de promouvoir une culture et des pratiques rigoureuses de gestion des risques qui favoriseront la réalisation de la mission de la Caisse envers ses déposants. Plus particulièrement, cette politique définit la gouvernance de la gestion du risque au sein de la Caisse, fixe le niveau de risque jugé acceptable afin de parer aux pertes excessives, relie ce niveau de risque aux objectifs de valeur ajoutée de l'actif net et, enfin, fait la promotion d'une répartition efficace du risque.

La gouvernance de la gestion du risque repose sur trois niveaux de contrôle :

- Niveau 1 - Les gestionnaires comme premiers responsables de la gestion des risques reliés aux activités dont ils ont la responsabilité;
- Niveau 2 - Les comités des risques (CR et CR – Transactions) appuyés par les équipes de la Direction des risques, des Politiques et conformité ainsi que par le comité de direction;
- Niveau 3 - Le conseil d'administration et ses comités de vérification et de gestion des risques, ainsi que la Vérification interne.

La politique prévoit des mécanismes de reddition de comptes pour chacun de ces niveaux. D'autres encadrements sont prévus à la politique, notamment pour l'impartition de la gestion des investissements, la gestion du risque opérationnel et la gestion des instruments financiers dérivés.

Afin d'assurer l'objectivité et la rigueur nécessaires à la gestion des risques, la définition et le contrôle de la politique de gestion intégrée des risques ainsi que des politiques d'investissement des portefeuilles spécialisés sont confiés à des équipes indépendantes des gestionnaires de portefeuille.

La politique de gestion intégrée des risques définit notamment les risques financiers suivants :

- a) le risque de marché;
- b) le risque de crédit;
- c) le risque de contrepartie lié aux instruments financiers dérivés;
- d) le risque de liquidité de financement.

Les politiques d'investissement servent à encadrer le travail des gestionnaires. Pour chaque portefeuille spécialisé, la politique d'investissement définit la philosophie, le type de gestion, l'univers de placement, l'indice de référence, l'objectif de valeur ajoutée et l'encadrement de risque, qui comprend entre autres des limites de concentration. Les gestionnaires sont tenus de respecter les limites propres à leurs activités d'investissement.

a) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte financière découlant d'une fluctuation de la valeur des instruments financiers. La valeur d'un instrument financier est influencée par la variation de certains paramètres de marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le prix des produits de base, de même que par leur volatilité. Le risque provient de la volatilité du prix d'un instrument financier, laquelle découle de la volatilité de ces variables de marché.

La Caisse gère l'ensemble des risques de marché de manière intégrée et globale, de sorte que les principaux éléments contribuant au risque tels que les secteurs d'activité, les pays et les émetteurs sont pris en compte dans l'analyse du risque de marché.

La Caisse peut utiliser des instruments financiers dérivés négociés en Bourse ou directement auprès de banques et de courtiers en valeurs mobilières, aux fins de la gestion des risques de marché auxquels elle est exposée.

Le risque de marché de la Caisse est mesuré au moyen de la méthode dite de la valeur à risque (VaR), qui repose sur une évaluation statistique de la volatilité de la juste valeur de chacune des positions et de leurs corrélations. La VaR est une technique statistique qui sert à évaluer la pire perte prévue au cours d'une période selon un niveau de confiance déterminé. La Caisse utilise un niveau de confiance de 99 % dans son calcul. La Caisse évalue la VaR pour chaque instrument contenu dans l'ensemble des portefeuilles spécialisés et agrège l'information pour le portefeuille global.

La Caisse utilise la méthode de la simulation historique pour estimer la VaR. La méthode de simulation historique se fonde principalement sur l'hypothèse que l'avenir sera semblable au passé. Cette méthode nécessite que les séries de données historiques de l'ensemble des facteurs de risque nécessaires à l'estimation du rendement des instruments soient disponibles. Dans l'absence de ces données historiques, des méthodes de substitution sont utilisées. Un historique de 1 300 jours d'observation des facteurs de risque, tels la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des actifs financiers, est utilisé pour estimer la volatilité des rendements et la corrélation entre le rendement des actifs.

Deux types de risque sont calculés, soit les risques absolu et actif. Le risque absolu, ou la VaR absolue, du portefeuille de référence de la Caisse (portefeuille visé par les déposants globalement) est la résultante du risque (la volatilité) des indices de référence des catégories d'actif qui composent ce portefeuille. Par exemple, si les déposants choisissaient globalement d'augmenter la proportion des actions dans leur portefeuille de référence respectif, ce risque s'en trouverait automatiquement accru étant donné la plus grande volatilité de cette catégorie d'actif. Par le fait même, le rendement absolu attendu s'en trouverait aussi augmenté. Le risque absolu du portefeuille global (composé des investissements réels) correspond au risque (la volatilité) des positions qui composent le portefeuille global de la Caisse. Le risque absolu du portefeuille global et celui du portefeuille de référence se calculent selon la même méthode, mais couvrent différents portefeuilles, soit le portefeuille global réellement investi par la Caisse et le portefeuille de référence visé par les déposants.

Le risque actif, ou la VaR de la gestion active, représente la possibilité que la Caisse dégage un rendement différent de celui de son portefeuille de référence en gérant son portefeuille global de façon active. Plus le risque actif est élevé, plus le rendement absolu attendu du portefeuille global se démarquera du rendement du portefeuille de référence.

Le risque absolu du portefeuille de référence de la Caisse, le risque absolu du portefeuille global et le risque actif sont mesurés régulièrement.

Les tableaux ci-après illustrent le risque absolu et le risque actif du portefeuille global par catégories de portefeuilles spécialisés à la suite de la révision de l'offre globale de portefeuilles offerts aux déposants¹, selon un niveau de confiance de 99 % et un historique de 1 300 jours aux 31 décembre :

Risque absolu du portefeuille global

	2010	2009
	<i>(en %)</i>	
Revenu fixe	10,3	9,3
Placements sensibles à l'inflation	35,5	49,6
Actions	51,4	51,5
Autres ²	2,2	6,0
Risque global	34,3	38,1

Risque actif du portefeuille global

	2010	2009
	<i>(en %)</i>	
Revenu fixe	1,3	2,8
Placements sensibles à l'inflation	11,0	20,9
Actions	6,2	7,3
Autres ²	2,1	5,8
Risque global	4,5	10,3

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Ce risque est intégré à la mesure globale de la VaR.

De même, dans le cadre de sa gestion du risque de change, la Caisse utilise notamment des instruments négociés auprès des banques. Les échéances de ces instruments varient généralement d'un à douze mois dans le cas de contrats à terme de gré à gré et des options, et d'un à deux ans pour les trocs de devises. À l'échéance, de nouveaux instruments financiers dérivés sont négociés dans le but de maintenir à long terme une gestion efficace des risques de change associés aux placements et au passif lié aux placements en devises.

¹ La nouvelle offre globale de portefeuilles offerts aux déposants est composée de quatre catégories de portefeuilles spécialisés : revenu fixe (Valeurs à court terme, Obligations, Obligations à long terme, Dettes immobilières), placements sensibles à l'inflation (Obligations à rendement réel, Infrastructures, Immeubles), actions (Actions canadiennes, Actions mondiales, Québec Mondial, Actions américaines, Actions EAEO, Actions des marchés en émergence, Placements privés) et autres (Fonds de couverture, Répartition de l'actif, BTAA).

² La VaR pour la catégorie autres est présentée en pourcentage de l'actif net de la Caisse.

Les tableaux ci-dessous résument la répartition des placements nets en devises aux 31 décembre :

2010

	<i>(en millions de dollars)</i>						Total
	Devises^a					Sous-total	
	Dollar canadien	Dollar américain	Euro	Livre sterling	Autres		
Placements							
Titres à revenu fixe	71 267	4 643	604	303	1 092	6 642	77 909
Actions et valeurs convertibles	16 676	22 359	7 210	5 048	12 628	47 245	63 921
Biens immobiliers	12 880	3 351	3 839	635	785	8 610	21 490
Sommes à recevoir relativement aux placements							
Titres achetés en vertu de conventions de revente	8 761	1 007	--	--	--	1 007	9 768
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	2 118	2 792	191	90	97	3 170	5 288
	111 702	34 152	11 844	6 076	14 602	66 674	178 376
Passif lié aux placements							
Produits conventionnels ^b	12 042	9 408	2 735	453	34	12 630	24 672
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	527	2 425	259	35	137	2 856	3 383
	12 569	11 833	2 994	488	171	15 486	28 055
Sous-total	99 133	22 319	8 850	5 588	14 431	51 188	150 321
Part des actionnaires sans contrôle	1 480	6	26	263	--	295	1 775
Placements nets	97 653	22 313	8 824	5 325	14 431	50 893	148 546

2009

	<i>(en millions de dollars)</i>						Total
	Devises^a					Sous-total	
	Dollar canadien	Dollar américain	Euro	Livre sterling	Autres		
Placements							
Titres à revenu fixe	72 851	5 952	1 451	466	947	8 816	81 667
Actions et valeurs convertibles	14 078	21 011	6 127	3 392	7 576	38 106	52 184
Biens immobiliers	10 930	3 146	4 197	868	801	9 012	19 942
Sommes à recevoir relativement aux placements							
Titres achetés en vertu de conventions de revente	6 171	1 326	602	--	--	1 928	8 099
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	1 106	3 982	379	96	120	4 577	5 683
	105 136	35 417	12 756	4 822	9 444	62 439	167 575
Passif lié aux placements							
Produits conventionnels ^b	16 677	11 079	2 227	477	15	13 798	30 475
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	442	3 431	329	36	117	3 913	4 355
	17 119	14 510	2 556	513	132	17 711	34 830
Sous-total	88 017	20 907	10 200	4 309	9 312	44 728	132 745
Part des actionnaires sans contrôle	1 208	130	30	192	--	352	1 560
Placements nets	86 809	20 777	10 170	4 117	9 312	44 376	131 185

^a Les placements sont présentés selon la devise dans laquelle ils sont libellés et sont convertis en dollars canadiens.

^b Les produits conventionnels comprennent le passif lié aux placements à l'exception du montant se rapportant aux instruments financiers dérivés.

L'incidence de la conversion en dollars canadiens de la juste valeur des placements libellés en devises incluse à la rubrique Gains à la vente des placements et à la rubrique Plus-value non matérialisée des placements et du passif lié aux placements est défavorable de 2 403 M\$ (6 157 M\$ en 2009). L'incidence de la couverture de change liée à une partie de ces placements est favorable de 1 587 M\$ (4 373 M\$ en 2009). L'effet net sur les résultats de placement nets est défavorable de 816 M\$ (1 784 M\$ en 2009).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'ensemble des actifs et des passifs qui portent intérêt ainsi que leur taux effectif sont repris plus loin, au tableau présentant l'exposition au risque de liquidité. Ce risque est intégré à la mesure globale de la VaR.

Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Ce risque est intégré à la mesure globale de la VaR.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte de la juste valeur dans le cas où un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecterait pas son obligation de rembourser un prêt ou de remplir tout autre engagement financier, ou verrait sa situation financière se dégrader. Le risque de crédit provient notamment des titres à revenus fixes, des instruments financiers dérivés, de l'octroi de garanties financières et des engagements de prêts donnés.

L'analyse du risque de crédit comprend la probabilité de défaut et du taux de récupération sur les titres de créance détenus par la Caisse, ainsi que par le suivi des changements de qualité de crédit des émetteurs et des groupes d'émetteurs détenus dans l'ensemble des portefeuilles spécialisés de la Caisse.

L'analyse de la concentration mesure la juste valeur de l'ensemble des instruments financiers, notamment les titres à revenu fixe et les titres à revenu variable, liés à un même émetteur ou à un groupe d'émetteurs¹ ayant des caractéristiques communes (région, secteur d'activité, notation de crédit).

Une limite de concentration par groupe d'émetteurs est établie à 3 % de l'actif total de la Caisse, à l'exception des titres émis par les gouvernements du Canada, du Québec, d'une autre province ou d'un territoire canadien, ainsi que par leurs ministères et organismes mandataires, lesquels ne font pas l'objet d'une limite de concentration. Les émetteurs souverains bénéficiant d'une cote de crédit AAA sont également exclus de cette limite de concentration. La concentration par émetteur est observée mensuellement ou à l'initiation d'une transaction nécessitant l'approbation du comité CR – Transactions.

La concentration par notation de crédit des groupes d'émetteurs de la Caisse se présente comme suit aux 31 décembre :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	<u>Valeurs en % des placements²</u>	
<u>Notation de crédit³ :</u>		
AAA - AA	23,1	24,4
A	22,1	19,8
BBB	9,1	8,5
BB ou inférieur	3,1	2,6
<u>Pas de notation de crédit :</u>		
- Actifs immobiliers	17,3	17,0
- BTAA	0,6	0,7
- Placements privés	4,1	3,9
- Fonds de placements privés et fonds de couverture	7,9	8,7
- Financements hypothécaires et titres hypothécaires	4,2	5,6
- Autres	8,5	8,8
	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

¹ Un groupe d'émetteurs est un ensemble d'émetteurs contrôlés par une société mère.

² Le pourcentage des placements représente les positions nettes par groupe d'émetteurs.

³ Les notations de crédit sont obtenues des principales agences de notation de crédit et elles sont agrégées selon un algorithme établi à l'interne. Seules les notations de crédit à long terme des principales agences sont considérées pour obtenir cette concentration.

Dans le tableau précédent, les groupes d'émetteurs pour lesquels une notation de crédit n'est pas disponible ont été catégorisés. Pour la plupart de ces groupes d'émetteurs, l'absence de notation de crédit des principales agences de notation de crédit s'explique par le fait que les investissements sont privés, l'absence de dette, la restructuration des investissements ou une combinaison de ces éléments. Par contre, la majorité des émetteurs sont évalués à l'aide d'un système interne de notation qui permet de suivre de près l'évolution du cycle de crédit. Il existe des limites d'exposition par secteur, par pays (ou régions) et par notations de crédit externes (aucune limite pour les notations de crédit internes).

Dans le cas des financements hypothécaires n'ayant pas de notation de crédit, l'analyse du risque de crédit s'effectue en partie à partir du ratio prêt-valeur. Selon ce ratio, le montant prêté est divisé par la juste valeur du ou des biens garantissant le prêt à la date de souscription ou d'octroi des fonds ou encore à tout autre moment durant le terme.

Le tableau ci-dessous illustre la ventilation des financements hypothécaires aux 31 décembre :

	2010	2009
	Valeurs en % des financements hypothécaires	
<u>Ratio prêt-valeur</u>		
0 à 55 %	26,5	25,4
55 à 65 %	20,5	19,9
65 à 75 %	35,7	18,1
75 à 85 %	10,6	10,9
plus de 85 %	6,7	25,7
	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

En 2010, 142 groupes d'émetteurs, dont les titres sont détenus par la Caisse, ont bénéficié d'une amélioration de leur cote de crédit émise par les principales agences de notation et 102 autres ont vu la leur se détériorer. La Caisse fait un suivi fréquent de l'évolution des cotes de crédit des agences et les compare avec les cotes de crédit internes.

Le risque de crédit se mesure par la juste valeur des placements avant la prise en compte de garanties ou autres rehaussements de crédit. Pour les éléments hors bilan, la valeur prise en compte afin de déterminer l'exposition maximale au risque de crédit correspond au montant garanti ou engagé.

L'exposition maximale au risque de crédit se présente comme suit aux 31 décembre :

	2010	2009
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Placements		
Titres à revenu fixe	77 909	81 667
Sommes à recevoir relativement aux placements	15 056	13 782
	<u>92 965</u>	<u>95 449</u>
Hors bilan		
Garanties données (note 13)	8 843	19 550
Cautionnements et garanties d'emprunts (note 12)	1 322	707
Engagements associés aux BTAA (note 12)	6 167	6 467
	<u>16 332</u>	<u>26 724</u>
Total de l'exposition maximale	<u>109 297</u>	<u>122 173</u>

En réalité, cette exposition est inférieure puisque la Caisse prend diverses mesures pour atténuer le risque de crédit comme la prise de garanties (se référer à la note 13).

c) Risque de contrepartie lié aux instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés hors cote engendrent du risque de contrepartie, car ils sont négociés de gré à gré sans être transigés sur une chambre de compensation. Le risque de contrepartie correspond au risque de crédit provenant des expositions actuelles et potentielles découlant des opérations sur ce type d'instrument dans l'éventualité où la contrepartie serait incapable de respecter les conditions aux contrats.

Afin de limiter son exposition au risque de contrepartie découlant des opérations sur instruments financiers dérivés hors cote, la Caisse effectue des transactions auprès d'institutions financières dont la notation de crédit est établie par des agences de notation de crédit financière reconnues. De plus, la Caisse conclut des accords juridiques basés sur les normes de l'International Swaps and Derivatives Association Inc. (ISDA) permettant de bénéficier de l'effet compensatoire entre les montants à risque et l'échange de sûretés. Ce risque est mesuré par contrepartie, selon l'accord juridique en vigueur, à partir duquel il est possible de calculer une exposition nette occasionnée par l'ensemble des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré et par les sûretés échangées. L'exposition au risque de contrepartie est mesurée quotidiennement, selon l'accord juridique en vigueur.

Au 31 décembre 2010, les accords juridiques et les garanties reçues ont contribué à réduire l'exposition au risque de contrepartie des instruments financiers dérivés négociés hors cote à 301 M\$ (377 M\$ en 2009), liés à 68 contreparties actives (78 en 2009).

d) Risque de liquidité de financement

Le risque de liquidité de financement représente l'éventualité de ne pas être en mesure de respecter en permanence ses engagements liés à ses passifs financiers sans devoir se procurer des fonds à des prix anormalement élevés ou procéder à la vente forcée d'éléments d'actif.

La conformité aux règles préétablies s'effectue mensuellement et un suivi des liquidités est effectué quotidiennement. La Caisse simule divers scénarios afin d'estimer l'impact potentiel de différents événements de marché sur ses liquidités. Les gestionnaires responsables de la gestion des liquidités évaluent la liquidité des marchés sur lesquels repose le financement des activités de la Caisse. Ils s'assurent de la présence de la Caisse sur des marchés financiers différents et du maintien des relations avec les agences de notation de crédit qui cotent la Caisse ainsi que les bailleurs de fonds.

Le tableau qui suit présente le sommaire des échéances en valeur nominale des placements et du passif lié aux placements aux 31 décembre :

	2010				2009	
	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total valeur nominale	Total valeur nominale	Taux d'intérêt effectif %
<i>(en millions de dollars)</i>						
Titres à revenu fixe						
Valeurs à court terme						
Canadiennes	2 406	10	--	2 416	1,9	1,4
Étrangères	1 810	10	--	1 820	2,6	3,1
	<u>4 216</u>	<u>20</u>	<u>--</u>	<u>4 236</u>	<u>2,2</u>	<u>2,0</u>
Obligations						
<i>Émises ou garanties par :</i>						
Gouvernement du Canada	489	10 299	9 325	20 113	2,6	2,6
Province de Québec	20	936	6 660	7 616	4,2	4,5
Autres provinces canadiennes	--	63	1 409	1 472	4,1	4,2
Municipalités et autres organismes canadiens	152	551	550	1 253	4,5	4,6
Sociétés d'État canadiennes	64	6 315	4 170	10 549	3,4	3,7
Gouvernement américain	--	28	1 353	1 381	3,7	3,1
Autres gouvernements étrangers	--	--	17	17	4,9	4,5
Titres hypothécaires						
Canadiens	2	174	70	246	7,7	8,0
Étrangers	--	48	282	330	6,2	3,9
Entreprises canadiennes	874	2 050	5 838	8 762	5,0	4,6
Entreprises étrangères	1 171	572	302	2 045	8,7	7,7
Titres indexés sur l'inflation						
Canadiens	--	8	582	590	1,6	2,0
	<u>2 772</u>	<u>21 044</u>	<u>30 558</u>	<u>54 374</u>	<u>3,7</u>	<u>3,9</u>
BTAA	<u>--</u>	<u>281</u>	<u>11 686</u>	<u>11 967</u>	<u>--</u>	<u>--</u>
Financements hypothécaires						
Canadiens	1 548	2 544	1 690	5 782	4,6	5,0
Étrangers	1 817	777	351	2 945	7,5	4,5
	<u>3 365</u>	<u>3 321</u>	<u>2 041</u>	<u>8 727</u>	<u>5,6</u>	<u>4,8</u>
	<u>10 353</u>	<u>24 666</u>	<u>44 285</u>	<u>79 304</u>	<u>3,9</u>	<u>3,8</u>
Sommes à recevoir relativement aux placements						
Titres achetés en vertu de conventions de revente						
Canadiens	8 763	--	--	8 763	1,0	0,3
Étrangers	1 007	--	--	1 007	0,1	0,2
	<u>9 770</u>	<u>--</u>	<u>--</u>	<u>9 770</u>	<u>0,9</u>	<u>0,3</u>

	2010				2009		
	<i>(en millions de dollars)</i>						
	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total valeur nominale	Taux d'intérêt effectif %	Total valeur nominale	Taux d'intérêt effectif %
Passif lié aux placements							
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	967	--	--	967	0,4	10 272	0,8
Billets de trésorerie à payer	1 019	--	--	1 019	1,1	1 289	0,3
Billets à terme ¹	--	1 987	5 981	7 968	3,8	5 242	4,2
Titres vendus à découvert	220	1 003	408	1 631	1,5	2 018	2,4
Emprunts hypothécaires	133	2 135	575	2 843	4,4	4 346	4,4
Autres emprunts à payer	1 485	--	1 512	2 997	0,9	2 033	2,1
	<u>3 824</u>	<u>5 125</u>	<u>8 476</u>	<u>17 425</u>	2,8	<u>25 200</u>	2,4

¹ En 2010, CDP Financière Inc., filiale en propriété exclusive de la Caisse, a émis pour 3 milliards de dollars de billets à terme (5 milliards de dollars en 2009).

La Caisse est partie à divers engagements et elle émet des garanties financières qui peuvent avoir un impact sur ses liquidités (se référer aux notes 4b, 12 et 13).

10. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur fluctue en fonction du titre sous-jacent, et qui n'exigent pas la détention ou la livraison du titre sous-jacent lui-même. Cet élément sous-jacent peut être de nature financière (taux d'intérêt, devise, titre ou indice boursier), ou une marchandise (métal précieux, denrée, pétrole).

Le montant nominal de référence d'un instrument financier dérivé représente la valeur du capital théorique, à laquelle s'applique un taux ou un prix afin de déterminer l'échange des flux de trésorerie futurs, et ne reflète pas le risque de crédit afférent à cet instrument.

La Caisse a recours, entre autres, aux instruments financiers dérivés décrits ci-après :

- Le contrat à terme de gré à gré et le contrat normalisé sont des engagements qui permettent d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent, à une quantité et à un prix établis par le contrat et selon l'échéance indiquée dans l'entente. Le contrat à terme de gré à gré est assorti de conditions sur mesure négociées directement entre les parties sur le marché hors cote. Le contrat à terme normalisé a des modalités fixées par un marché réglementé.
- Le troc est une opération par laquelle deux parties conviennent d'échanger des flux financiers selon des modalités prédéterminées prévoyant notamment un montant nominal de référence et une durée.
- L'option est un contrat négocié de gré à gré ou sur un marché réglementé, conférant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un nombre déterminé d'un titre sous-jacent, un indice ou une marchandise, à un prix de levée stipulé d'avance, soit à une date déterminée, soit à n'importe quel moment avant une échéance préétablie.

Le risque de change découle des placements et du passif lié aux placements libellés en devises ainsi que des instruments financiers dérivés s'y rapportant.

L'utilisation d'instruments financiers dérivés négociés en Bourse ou auprès de banques et de courtiers en valeurs mobilières permet de gérer les risques de taux d'intérêt et de marché de l'ensemble du portefeuille de placements.

a) Sommaire des instruments financiers dérivés

	2010			2009	
	<i>(en millions de dollars)</i>				
Montant nominal de référence	Juste valeur			Montant net	Montant net
	Actif	Passif			
Gestion des risques de change					
Trocs de devises					
Achats	2 266	170	--	170	121
Ventes	99	2	1	1	(54)
Contrats à terme de gré à gré					
Achats	2 272	3	71	(68)	(30)
Ventes	16 932	586	44	542	948
Options négociées hors cote					
Achats	158	--	--	--	1
Ventes	34	--	--	--	--
	<u>21 761</u>	<u>761</u>	<u>116</u>	<u>645</u>	<u>986</u>
Gestion des taux d'intérêt et de marché					
Trocs de devises et de taux d'intérêt	84 770	2 946	2 909	37	169
Trocs de défaillance de crédit	42 321	1 119	24	1 095	(117)
Trocs d'actions et valeurs convertibles	17 262	235	115	120	347
Trocs de produits de base	74	4	7	(3)	(86)
Contrats à terme normalisés	14 432	7	35	(28)	--
Contrats à terme de gré à gré	8 154	66	81	(15)	(16)
Options négociées hors cote					
Achats	6 534	65	--	65	685
Ventes	2 619	--	86	(86)	(670)
Options cotées en bourse					
Achats	772	24	--	24	36
Ventes	454	--	10	(10)	(31)
Bons de souscription	115	61	--	61	25
	<u>177 507</u>	<u>4 527</u>	<u>3 267</u>	<u>1 260</u>	<u>342</u>
Total des contrats sur instruments financiers dérivés					
	<u>199 268</u>	<u>5 288</u>	<u>3 383</u>	<u>1 905</u>	<u>1 328</u>

b) Sommaire des échéances des instruments financiers dérivés

	2010			2009	
	<i>(en millions de dollars)</i>				
Montant nominal de référence - Échéance	Moins de			Total	Montant nominal de référence
	1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Gestion des risques de change					
Trocs de devises					
Achats	400	1 733	133	2 266	1 605
Ventes	59	40	--	99	859
Contrats à terme de gré à gré					
Achats	2 272	--	--	2 272	5 519
Ventes	16 073	789	70	16 932	29 824
Options négociées hors cote					
Achats	158	--	--	158	178
Ventes	34	--	--	34	39
	<u>18 996</u>	<u>2 562</u>	<u>203</u>	<u>21 761</u>	<u>38 024</u>

	2010				2009
	<i>(en millions de dollars)</i>				
	Montant nominal de référence - Échéance				Montant nominal de référence
	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Gestion des taux d'intérêt et de marché					
Trocs de devises et de taux d'intérêt	11 711	48 222	24 837	84 770	86 099
Trocs de défaillance de crédit	465	34 562	7 294	42 321	4 411
Trocs d'actions et valeurs convertibles	17 230	32	--	17 262	16 091
Trocs de produits de base	56	18	--	74	5 533
Contrats à terme normalisés	14 432	--	--	14 432	19 880
Contrats à terme de gré à gré	8 140	14	--	8 154	6 753
Options négociées hors cote					
Achats	5 709	825	--	6 534	14 431
Ventes	2 276	343	--	2 619	9 277
Options cotées en bourse					
Achats	772	--	--	772	936
Ventes	454	--	--	454	618
Bons de souscription	77	38	--	115	51
	<u>61 322</u>	<u>84 054</u>	<u>32 131</u>	<u>177 507</u>	<u>164 080</u>
Total des contrats sur instruments financiers dérivés	<u>80 318</u>	<u>86 616</u>	<u>32 334</u>	<u>199 268</u>	<u>202 104</u>

	2010				2009
	<i>(en millions de dollars)</i>				
	Juste valeur - Échéance				Juste valeur
	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Instruments financiers dérivés					
Actif	1 028	3 034	1 226	5 288	5 683
Passif	412	2 026	945	3 383	4 355
Montant net	<u>616</u>	<u>1 008</u>	<u>281</u>	<u>1 905</u>	<u>1 328</u>

11. Cession de créances

La Caisse a mis en place un programme de syndication de certains de ses financements hypothécaires. Dans le cadre de ces transactions, la Caisse assume le rôle d'un administrateur des financements hypothécaires vendus et conserve ainsi une relation avec les clients. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, la Caisse a exécuté des activités de syndication totalisant 231 M\$ (126 M\$ en 2009) qui répondaient aux critères énoncés à la NOC-12 et qui ont donc été comptabilisées à titre de ventes.

Aucune activité de titrisation n'a été effectuée au cours de 2010 et 2009.

12. Engagements et éventualités

En raison de la nature même de ses activités, la Caisse est partie à divers engagements.

Les engagements d'achat de placements signifient que la Caisse s'est engagée à acheter des placements dont le règlement se fera au cours des prochains exercices conformément aux modalités prévues dans les conventions.

Les cautionnements et les garanties d'emprunts consistent pour la Caisse à garantir, auprès d'institutions financières et de sociétés, des revenus futurs à la suite de transactions de vente de placements et d'opérations sur instruments financiers dérivés ainsi que le remboursement d'emprunts de sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Les cautionnements relatifs aux remboursements d'emprunts ne comportent aucune date d'échéance spécifique, sauf dans certains cas où ils sont en vigueur pour une durée maximale variant de 1 à 7 ans.

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Engagements d'achats de placements	6 902	12 129
Cautionnements et garanties d'emprunts	1 322	707
BTAA ¹	6 167	6 467
	<u>14 391</u>	<u>19 303</u>

13. Nantissement d'éléments d'actif

Dans le cours normal des affaires, la Caisse donne des actifs financiers en garantie de titres empruntés, de titres vendus en vertu de conventions de rachat et dans le cadre des transactions sur instruments financiers dérivés. La contrepartie est autorisée à vendre ou à redonner en garantie certains titres en l'absence de défaut de la Caisse. Sous certaines conditions, la Caisse peut être amenée à donner des garanties additionnelles si celles déjà données perdent de la valeur.

Le tableau qui suit présente la juste valeur des garanties données par la Caisse aux 31 décembre :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Garanties données sur		
Emprunts de titres	6 905	6 469
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	967	11 743
Instruments financiers dérivés hors cote	--	59
Instruments financiers dérivés cotés	971	1 279
	<u>8 843</u>	<u>19 550</u>

La Caisse reçoit des actifs financiers en garantie sur les prêts de titres, sur les titres achetés en vertu de conventions de revente et dans le cadre des transactions sur instruments financiers dérivés. La Caisse est autorisée à vendre ou à redonner en garantie certains titres en l'absence de défaut de la contrepartie. La Caisse a l'obligation de rendre ces titres à ses contreparties. Si la valeur des garanties reçues diminue, la Caisse peut, dans certains cas, demander des garanties supplémentaires.

Le tableau qui suit présente la juste valeur des garanties reçues par la Caisse aux 31 décembre :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Garanties reçues sur		
Prêts de titres	2 108	2 104
Titres achetés en vertu de conventions de revente	9 784	8 084
Instruments financiers dérivés hors cote	1 926	1 818
	<u>13 818</u>	<u>12 006</u>

14. Chiffres présentés à des fins de comparaison

Certains chiffres des états financiers de 2009 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2010.

¹Pour la description des engagements liés aux BTAA, se référer à la note 4b.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS

(en millions de dollars)	VALEURS À COURT TERME (740)				OBLIGATIONS À LONG TERME (764)		DETTES IMMOBILIÈRES (750)	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
ACTIF NET CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE								
ACTIF								
Placements à la juste valeur								
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	--	--	--	--	--	--
Obligations	--	--	51 495,2	54 653,6	3 571,5	3 227,2	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	6 609,2	8 156,8
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	281,0	579,4
Valeurs à court terme	--	2 726,7	2 979,2	10 405,6	741,0	--	1 048,1	15,0
Titres achetés en vertu de conventions de revente	3 209,2	--	10 791,8	11 907,8	--	145,7	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--	24,7	272,7
BTAA	--	--	--	7 249,3	--	--	--	--
Instrument financier dérivé lié aux BTAA	--	--	--	5 122,0	--	--	--	--
Dépôts à vue au fonds général	167,1	--	--	--	--	855,1	--	524,1
	3 376,3	2 726,7	65 266,2	89 338,3	4 312,5	4 228,0	7 963,0	9 548,0
Autres éléments d'actif	--	1,0	1 273,6	1 483,5	43,2	28,1	1 065,5	715,1
	3 376,3	2 727,7	66 539,8	90 821,8	4 355,7	4 256,1	9 028,5	10 263,1
PASSIF								
Avances du fonds général	--	12,8	979,3	10 101,7	5,9	--	18,5	--
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	5 030,5	10 113,6	741,0	1 069,7	--	--
Billets à payer	--	--	12 318,9	19 814,2	--	--	--	--
Financement temporaire attribuable aux fluctuations de devises	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	238,5
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	232,4
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--	13,4	249,1
Débiteure participative	--	--	--	--	--	--	--	74,2
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	--	4 611,2	8 609,7	--	84,0	--	--
Instruments financiers dérivés	--	--	3 062,5	2 881,5	--	--	166,0	267,2
Autres éléments de passif	3,1	1,3	629,4	1 927,5	22,8	11,5	123,6	136,9
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	--	--	--	--	71,1	18,3
	3,1	14,1	26 631,8	53 448,2	769,7	1 165,2	392,6	1 216,6
AVOIR NET DES FONDS	3 373,2	2 713,6	39 908,0	37 373,6	3 586,0	3 090,9	8 635,9	9 046,5
RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE								
REVENUS								
Revenus de placement								
Biens immobiliers nets	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	--	--	--	--	--	--
Obligations	--	--	1 565,2	2 270,8	141,3	134,0	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	608,2	267,0
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	19,0	28,4	114,5	247,4	0,2	--	1,4	0,1
Dépôts à vue au (avances du) fonds général	(0,2)	(0,1)	(2,5)	(10,9)	(0,1)	--	0,1	13,6
	18,8	28,3	1 677,2	2 507,3	141,4	134,0	609,7	280,7
Autres revenus	--	--	--	--	--	--	--	--
	18,8	28,3	1 677,2	2 507,3	141,4	134,0	609,7	280,7
Charges d'exploitation	0,5	0,5	39,1	42,4	1,6	1,3	7,2	8,3
Frais de repositionnement des technologies d'information et radiations d'actifs incorporés	0,1	--	7,1	--	0,2	--	0,4	--
REVENUS AVANT POSTES SUIVANTS	18,2	27,8	1 631,0	2 464,9	139,6	132,7	602,1	272,4
Intérêts sur emprunts et billets à payer	--	--	82,9	113,7	--	--	--	--
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	--	--	--	--	6,3	4,5
REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT	18,2	27,8	1 548,1	2 351,2	139,6	132,7	595,8	267,9
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE								
RÉSULTATS DE PLACEMENT NETS								
Revenu net (perte nette) de placement	18,2	27,8	1 548,1	2 351,2	139,6	132,7	595,8	267,9
Gains (pertes) à la vente de placements	0,2	13,6	672,8	(61,3)	192,2	(7,6)	(2 984,7)	(109,5)
Plus-value (moins-value) non matérialisée des placements et du passif lié aux placements	(0,1)	(0,8)	939,9	203,7	58,7	(62,4)	3 765,0	(2 469,9)
Résultats de placement nets	18,3	40,6	3 160,8	2 493,6	390,5	62,7	1 376,1	(2 311,5)
Montant net des unités de participation émises (annulées)	659,5	(1 761,2)	921,7	(7 080,0)	244,2	132,8	(1 190,9)	714,6
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(18,2)	(27,8)	(1 548,1)	(2 351,2)	(139,6)	(132,7)	(595,8)	(267,9)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ	659,6	(1 748,4)	2 534,4	(6 937,6)	495,1	62,8	(410,6)	(1 864,8)
ACTIF NET CONSOLIDÉ AU DÉBUT	2 713,6	4 462,0	37 373,6	44 311,2	3 090,9	3 028,1	9 046,5	10 911,3
ACTIF NET CONSOLIDÉ À LA FIN	3 373,2	2 713,6	39 908,0	37 373,6	3 586,0	3 090,9	8 635,9	9 046,5
PLACEMENTS ET CERTAINS POSTES DU PASSIF AU COÛT AUX 31 DÉCEMBRE								
ACTIF								
Placements								
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	--	--	--	--	--	--
Obligations	--	--	48 400,3	52 577,2	3 534,9	3 249,4	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	7 490,9	10 779,9
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	544,6	2 561,3
Valeurs à court terme	--	2 726,6	2 055,6	9 712,4	741,0	--	1 048,1	15,0
Titres achetés en vertu de conventions de revente	3 209,2	--	10 802,6	11 917,4	--	145,7	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--	46,3	546,4
BTAA	--	--	--	12 350,5	--	--	--	--
Dépôts à vue au fonds général	167,1	--	--	--	--	855,1	--	524,1
	3 376,3	2 726,6	61 258,5	86 557,5	4 275,9	4 250,2	9 129,9	14 426,7
PASSIF								
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	5 042,9	10 112,3	741,0	1 069,7	--	--
Billets à payer	--	--	12 318,9	19 846,6	--	--	--	--
Financement temporaire attribuable aux fluctuations de devises	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	247,7
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	278,7
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--	13,5	246,1
Débiteure participative	--	--	--	--	--	--	--	99,9
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	--	4 619,4	8 644,7	--	84,0	--	--
Instruments financiers dérivés	--	--	283,4	344,0	--	--	62,7	0,5
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	--	--	--	--	43,4	22,8

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS (SUITE)

(en millions de dollars)	OBLIGATIONS À		INFRA-	IMMEUBLES (710)		ACTIONS	
	RENDEMENT RÉEL (762)	2009	STRUCTURES (782) (Constitué le 1 ^{er} juillet 2010)	2010	2009	2010	CANADIENNES (720) 2009
ACTIF NET CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE	2010	2009		2010	2009	2010	2009
ACTIF							
Placements à la juste valeur							
Biens immobiliers	--	--	--	21 618,0	19 831,8	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	4 475,7	4 232,4	4 149,1	11 490,8	12 549,9
Obligations	975,3	667,1	501,4	--	--	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	1 199,0	680,3	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	92,5	--	--
Valeurs à court terme	--	--	--	1 174,4	3 288,5	13 854,8	9 100,9
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	--	--	--	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	--
Instrument financier dérivé lié aux BTAA	--	--	--	--	--	--	--
Dépôts à vue au fonds général	3,5	--	147,7	--	--	--	--
	978,8	667,1	5 124,8	28 223,8	28 042,2	25 345,6	21 650,8
Autres éléments d'actif	2,1	8,2	33,2	1 801,8	893,4	36,4	23,6
	980,9	675,3	5 158,0	30 025,6	28 935,6	25 382,0	21 674,4
PASSIF							
Avances du fonds général	--	22,5	--	222,8	51,5	395,3	467,5
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	6,5	--	--	--	--	--	--
Billets à payer	--	--	--	--	200,0	--	--
Financement temporaire attribuable aux fluctuations de devises	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	12,8	8 305,5	8 421,2	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	2 835,1	3 973,9	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--	--
Débiteure participative	--	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	--	--	--	--	5 573,1	4 075,3
Instruments financiers dérivés	--	--	102,6	314,6	430,8	40,2	26,6
Autres éléments de passif	38,7	0,6	13,6	879,0	761,0	110,9	98,8
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	709,8	994,6	909,0	--	--
	45,2	23,1	838,8	13 551,6	14 747,4	6 119,5	4 668,2
AVOIR NET DES FONDS	935,7	652,2	4 319,2	16 474,0	14 188,2	19 262,5	17 006,2
RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES EXERCICES CLOS							
LES 31 DÉCEMBRE							
REVENUS							
Revenus de placement							
Biens immobiliers nets	--	--	--	607,7	521,1	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	74,3	15,4	10,3	373,0	386,9
Obligations	26,6	13,5	7,0	--	--	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	45,9	38,8	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	4,5	6,2	--	--
Valeurs à court terme	--	--	--	52,0	71,4	89,5	65,1
Dépôts à vue au (avances du) fonds général	(0,1)	(0,3)	2,2	(0,3)	(0,4)	(3,5)	(0,8)
	26,5	13,2	83,5	725,2	647,4	459,0	451,2
Autres revenus	--	--	2,3	--	--	--	--
	26,5	13,2	85,8	725,2	647,4	459,0	451,2
Charges d'exploitation	0,5	0,3	11,4	17,2	15,8	40,0	35,0
Frais de repositionnement des technologies d'information et radiations d'actifs incorporés	0,1	--	2,3	0,9	--	5,5	--
REVENUS AVANT POSTES SUIVANTS	25,9	12,9	72,1	707,1	631,6	413,5	416,2
Intérêts sur emprunts et billets à payer	--	--	--	--	--	0,3	--
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	12,5	60,8	60,5	--	--
REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT	25,9	12,9	59,6	646,3	571,1	413,2	416,2
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ							
DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE							
RÉSULTATS DE PLACEMENT NETS							
Revenu net (perte nette) de placement	25,9	12,9	59,6	646,3	571,1	413,2	416,2
Gains (pertes) à la vente de placements	22,3	16,3	32,1	285,9	(6,3)	1 089,2	1 945,6
Plus-value (moins-value) non matérialisée des placements et du passif lié aux placements	32,3	65,8	354,9	1 027,9	(2 364,4)	1 054,4	2 205,3
Résultats de placement nets	80,5	95,0	446,6	1 960,1	(1 799,6)	2 556,8	4 567,1
Montant net des unités de participation émises (annulées)	228,9	8,5	3 932,2	972,0	2 625,1	112,7	28,5
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(25,9)	(12,9)	(59,6)	(646,3)	(571,1)	(413,2)	(416,2)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ	283,5	90,6	4 319,2	2 285,8	254,4	2 256,3	4 179,4
ACTIF NET CONSOLIDÉ AU DÉBUT	652,2	561,6	--	14 188,2	13 933,8	17 006,2	12 826,8
ACTIF NET CONSOLIDÉ À LA FIN	935,7	652,2	4 319,2	16 474,0	14 188,2	19 262,5	17 006,2
PLACEMENTS ET CERTAINS POSTES DU PASSIF							
AU COÛT AUX 31 DÉCEMBRE							
ACTIF							
Placements							
Biens immobiliers	--	--	--	20 092,3	19 151,7	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	4 074,0	4 036,1	4 195,0	8 400,5	10 712,1
Obligations	895,8	619,9	483,0	--	--	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	1 220,7	751,4	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	104,8	--	--
Valeurs à court terme	--	--	--	1 174,5	3 287,2	13 843,3	9 095,6
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	--	--	--	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	--
Dépôts à vue au fonds général	3,5	--	147,7	--	--	--	--
	899,3	619,9	4 704,7	26 523,6	27 490,1	22 243,8	19 807,7
PASSIF							
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	6,5	--	--	--	--	--	--
Billets à payer	--	--	--	--	200,0	--	--
Financement temporaire attribuable aux fluctuations de devises	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	13,2	8 409,1	8 601,1	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	2 842,9	4 067,9	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--	--
Débiteure participative	--	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	--	--	--	--	4 749,3	3 442,0
Instruments financiers dérivés	--	--	99,9	17,1	26,9	--	0,3
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	647,0	1 027,0	982,6	--	--

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS (SUITE)

(en millions de dollars)	ACTIONS MONDIALES (735) (Constitué le 1 ^{er} avril 2010)			ACTIONS AMÉRICAINES (731) (Constitué le 1 ^{er} avril 2010)		ACTIONS EAEO (730) (Constitué le 1 ^{er} avril 2010)		ACTIONS DES MARCHÉS EN ÉMERGENCE (732)	
	QUÉBEC MONDIAL (761)	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
ACTIF NET CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE									
ACTIF									
Placements à la juste valeur									
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	9 520,1	8,1	134,3	547,0	9 722,6	5 809,3	4 946,0		
Obligations	9,1	6 843,4	10 211,8	--	--	--	--		
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--		
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--		
Valeurs à court terme	30,2	1 972,2	2 726,2	5 279,0	0,1	--	--		
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	853,2	--	--	--	--		
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--	--		
BTAA	--	--	--	--	--	--	--		
Instrument financier dérivé lié aux BTAA	--	--	--	--	--	--	--		
Dépôts à vue au fonds général	--	219,7	3 624,1	--	--	--	60,5		
	9 559,4	9 043,4	17 549,6	5 826,0	9 722,7	5 809,3	5 006,5		
Autres éléments d'actif	49,2	66,0	86,7	1,1	19,5	6,3	3,1		
	9 608,6	9 109,4	17 636,3	5 827,1	9 742,2	5 815,6	5 009,6		
PASSIF									
Avances du fonds général	58,7	--	--	66,2	4,8	6,1	--		
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	281,1	3 812,4	--	--	--	--		
Billets à payer	1 444,7	--	234,4	--	--	--	--		
Financement temporaire attribuable aux fluctuations de devises	--	--	--	--	--	--	--		
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--		
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--		
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--	--		
Débiteure participative	--	--	--	--	--	--	--		
Engagements liés à des titres vendus à découvert	2 082,5	--	0,7	--	--	6,2	62,2		
Instruments financiers dérivés	99,3	0,3	21,1	--	--	--	0,1		
Autres éléments de passif	57,0	398,2	768,4	0,3	8,4	4,2	9,0		
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	--	--	--	--	--		
	3 742,2	679,6	4 837,0	66,5	13,2	16,5	71,3		
AVOIR NET DES FONDS	5 866,4	8 429,8	12 799,3	5 760,6	9 729,0	5 799,1	4 938,3		
RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE									
REVENUS									
Revenus de placement									
Biens immobiliers nets	--	--	--	--	--	--	--		
Actions et valeurs convertibles	99,8	0,3	0,4	9,9	185,9	110,6	82,4		
Obligations	--	303,4	290,3	--	--	--	--		
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--		
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--		
Valeurs à court terme	0,1	11,2	13,9	12,5	--	--	--		
Dépôts à vue au (avances du) fonds général	(0,2)	(0,2)	(2,5)	0,1	(0,2)	(0,1)	(0,5)		
	99,7	314,7	302,1	22,5	185,7	110,5	81,9		
Autres revenus	--	--	--	--	--	--	--		
	99,7	314,7	302,1	22,5	185,7	110,5	81,9		
Charges d'exploitation	11,3	32,0	19,8	3,9	7,3	14,0	11,6		
Frais de repositionnement des technologies d'information et radiations d'actifs incorporels	2,5	5,1	--	0,7	1,2	1,7	--		
REVENUS AVANT POSTES SUIVANTS	85,9	277,6	282,3	17,9	177,2	94,8	70,3		
Intérêts sur emprunts et billets à payer	6,3	0,1	2,8	--	--	--	--		
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	--	--	--	--	--		
REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT	79,6	277,5	279,5	17,9	177,2	94,8	70,3		
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE									
RÉSULTATS DE PLACEMENT NETS									
Revenu net (perte nette) de placement	79,6	277,5	279,5	17,9	177,2	94,8	70,3		
Gains (pertes) à la vente de placements	(108,7)	792,2	2 766,8	333,9	(99,1)	235,0	(387,2)		
Plus-value (moins-value) non matérialisée des placements et du passif lié aux placements	534,1	109,7	(78,4)	20,3	497,1	278,5	1 995,1		
Résultats de placement nets	505,0	1 179,4	2 967,9	372,1	575,2	608,3	1 678,2		
Montant net des unités de participation émises (annulées)	5 441,0	(5 271,4)	5 890,4	5 406,4	9 331,0	347,3	318,9		
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(79,6)	(277,5)	(278,9)	(17,9)	(177,2)	(94,8)	(70,2)		
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ	5 866,4	(4 369,5)	8 579,4	5 760,6	9 729,0	860,8	1 926,9		
ACTIF NET CONSOLIDÉ AU DÉBUT	--	12 799,3	4 219,9	--	--	4 938,3	3 011,4		
ACTIF NET CONSOLIDÉ À LA FIN	5 866,4	8 429,8	12 799,3	5 760,6	9 729,0	5 799,1	4 938,3		
PLACEMENTS ET CERTAINS POSTES DU PASSIF AU COÛT AUX 31 DÉCEMBRE									
ACTIF									
Placements									
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--		
Actions et valeurs convertibles	8 893,1	--	129,2	447,4	9 225,6	4 638,1	4 045,4		
Obligations	10,0	6 752,6	10 194,1	--	--	--	--		
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--		
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--		
Valeurs à court terme	--	1 971,9	2 742,7	5 358,2	--	--	--		
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	853,2	--	--	--	--		
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--	--		
BTAA	--	--	--	--	--	--	--		
Dépôts à vue au fonds général	--	219,7	3 624,1	--	--	--	60,5		
	8 903,1	8 944,2	17 543,3	5 805,6	9 225,6	4 638,1	4 105,9		
PASSIF									
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	281,1	3 812,3	--	--	--	--		
Billets à payer	1 444,7	--	235,7	--	--	--	--		
Financement temporaire attribuable aux fluctuations de devises	--	--	--	--	--	--	--		
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--		
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--		
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--	--		
Débiteure participative	--	--	--	--	--	--	--		
Engagements liés à des titres vendus à découvert	2 055,9	--	0,4	--	--	6,1	54,4		
Instruments financiers dérivés	3,7	--	2,9	--	--	--	--		
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	--	--	--	--	--		

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS (SUITE)

(en millions de dollars)	PLACEMENTS PRIVÉS (780)		FONDS DE COUVERTURE (770)		RÉPARTITION DE L'ACTIF (771)		BTAA (772) (Constitué le 1 ^{er} janvier 2010)
ACTIF NET CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE	2010	2009	2010	2009	2010	2009	
ACTIF							
Placements à la juste valeur							
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	16 257,0	11 980,7	3 243,0	3 619,9	32,8	20,1	--
Obligations	461,2	375,8	--	21,8	79,8	103,5	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	131,8	270,4	8,0	106,8	159,6	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	--	--	--	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	8 941,6
Instrument financier dérivé lié au BTAA	--	--	--	--	--	--	--
Dépôts à vue au fonds général	713,9	381,8	155,4	82,2	667,8	428,6	3,4
	17 563,9	13 008,7	3 406,4	3 830,7	940,0	552,2	8 945,0
Autres éléments d'actif	37,8	13,4	6,1	3,8	2,8	0,3	37,4
	17 601,7	13 022,1	3 412,5	3 834,5	942,8	552,5	8 982,4
PASSIF							
Avances du fonds général	--	--	--	--	--	--	--
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	--	--	--	--	--
Billets à payer	--	1 060,6	--	--	--	--	10 004,1
Financement temporaire attribuable aux fluctuations de devises	--	599,9	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	1 503,3
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--	--
Débeture participative	--	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	91,9	100,9	--	--	--	--	--
Instruments financiers dérivés	3,3	2,6	99,3	--	308,1	52,6	25,2
Autres éléments de passif	59,0	23,2	7,4	8,0	--	0,5	60,6
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	--	--	--	--	--
	154,2	1 787,2	106,7	8,0	308,1	53,1	11 593,2
AVOIR NET DES FONDS	17 447,5	11 234,9	3 305,8	3 826,5	634,7	499,4	(2 610,8)
RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE							
REVENUS							
Revenus de placement							
Biens immobiliers nets	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	173,4	86,4	(0,1)	3,4	(0,1)	--	--
Obligations	49,3	61,4	--	(0,1)	(2,0)	8,9	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	19,7	46,0	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	111,1
Dépôts à vue au (avances du) fonds général	2,1	(0,2)	0,4	(6,4)	2,0	2,0	0,1
	244,5	193,6	0,3	(3,1)	(0,1)	10,9	111,2
Autres revenus	2,1	4,5	--	--	--	--	--
	246,6	198,1	0,3	(3,1)	(0,1)	10,9	111,2
Charges d'exploitation	25,6	19,7	10,2	12,8	9,5	9,1	9,6
Frais de repositionnement des technologies d'information et radiations d'actifs incorporels	2,7	--	1,2	--	1,3	--	0,8
REVENUS AVANT POSTES SUIVANTS	218,3	178,4	(11,1)	(15,9)	(10,9)	1,8	100,8
Intérêts sur emprunts et billets à payer	3,6	23,5	--	--	--	2,0	91,6
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	--	--	--	--	--
REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT	214,7	154,9	(11,1)	(15,9)	(10,9)	(0,2)	9,2
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE							
RÉSULTATS DE PLACEMENT NETS							
Revenu net (perte nette) de placement	214,7	154,9	(11,1)	(15,9)	(10,9)	(0,2)	9,2
Gains (pertes) à la vente de placements	849,3	708,1	135,4	219,8	(46,3)	(609,1)	(499,8)
Plus-value (moins-value) non matérialisée des placements et du passif lié aux placements	2 241,7	218,8	75,6	230,9	(20,0)	642,6	999,6
Résultats de placement nets	3 305,7	1 081,8	199,9	434,8	(77,2)	33,3	509,0
Montant net des unités de participation émises (annulées)	3 121,6	587,7	(731,7)	(560,4)	201,6	391,0	2 011,4
Transfert au 1 ^{er} janvier 2010 de la moins-value non matérialisée	--	--	--	--	--	--	(5 122,0)
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(214,7)	(151,8)	11,1	15,9	10,9	0,2	(9,2)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ	6 212,6	1 517,7	(520,7)	(109,7)	135,3	424,5	(2 610,8)
ACTIF NET CONSOLIDÉ AU DÉBUT	11 234,9	9 717,2	3 826,5	3 936,2	499,4	74,9	--
ACTIF NET CONSOLIDÉ À LA FIN	17 447,5	11 234,9	3 305,8	3 826,5	634,7	499,4	(2 610,8)
PLACEMENTS ET CERTAINS POSTES DU PASSIF AU COÛT AUX 31 DÉCEMBRE							
ACTIF							
Placements							
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	18 777,5	16 605,9	3 070,5	3 627,6	11,6	31,7	--
Obligations	660,9	663,9	--	22,0	--	79,0	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	199,2	398,1	8,0	101,3	49,5	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	--	--	--	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	13 049,6
Dépôts à vue au fonds général	713,9	381,8	155,4	82,2	667,8	428,6	3,4
	20 351,5	18 049,7	3 233,9	3 833,1	728,9	539,3	13 053,0
PASSIF							
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	--	--	--	--	--
Billets à payer	--	1 094,9	--	--	--	--	10 005,0
Financement temporaire attribuable aux fluctuations de devises	--	600,0	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	1 511,7
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--	--
Débeture participative	--	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	90,5	76,2	--	--	--	--	--
Instruments financiers dérivés	--	--	--	--	37,4	--	1,6
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	--	--	--	--	--

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS (SUITE)

(en millions de dollars)	ACTIONS ÉTRANGÈRES COUVERT (730) (Dissous le 1 ^{er} avril 2010)		ACTIONS AMÉRICAINES COUVERT (731) (Dissous le 1 ^{er} avril 2010)		ACTIONS ÉTRANGÈRES NON COUVERT (733) (Dissous le 1 ^{er} avril 2010)	
	2010	2009	2010	2010	2010	2009
ACTIF NET CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE						
ACTIF						
Placements à la juste valeur						
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	7 514,8	--	1 723,9	--	--
Obligations	--	--	--	--	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	--	1,4	--	4 665,2	--	4 923,4
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	--	--	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--
Instrument financier dérivé lié aux BTAA	--	--	--	--	--	--
Dépôts à vue au fonds général	--	2,6	--	177,2	--	--
	--	7 518,8	--	6 566,3	--	4 923,4
Autres éléments d'actif	--	11,6	--	4,1	--	3,9
	--	7 530,4	--	6 570,4	--	4 927,3
PASSIF						
Avances du fonds général	--	--	--	--	--	2,1
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	--	--	--	--
Billets à payer	--	4 920,6	--	4 115,7	--	--
Financement temporaire attribuable aux fluctuations de devises	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--
Débiteure participative	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	49,7	--	1 194,6	--	--
Instruments financiers dérivés	--	37,0	--	93,6	--	207,6
Autres éléments de passif	--	437,3	--	510,3	--	1,8
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	--	--	--	--
	--	5 444,6	--	5 914,2	--	211,5
AVOIR NET DES FONDS	--	2 085,8	--	656,2	--	4 715,8
RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE						
REVENUS						
Revenus de placement						
Biens immobiliers nets	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	45,7	147,0	2,3	18,7	--	--
Obligations	--	--	--	--	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	--	0,3	3,0	24,0	33,1	118,1
Dépôts à vue au (avances du) fonds général	--	(0,4)	--	1,0	--	(0,1)
	45,7	146,9	5,3	43,7	33,1	118,0
Autres revenus	--	--	--	--	--	--
	45,7	146,9	5,3	43,7	33,1	118,0
Charges d'exploitation	1,5	4,2	1,0	3,9	3,7	17,3
REVENUS AVANT POSTES SUIVANTS	44,2	142,7	4,3	39,8	29,4	100,7
Intérêts sur emprunts et billets à payer	33,1	118,1	4,5	37,2	--	--
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	--	--	--	--
REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT	11,1	24,6	(0,2)	2,6	29,4	100,7
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE						
RÉSULTATS DE PLACEMENT NETS						
Revenu net (perte nette) de placement	11,1	24,6	(0,2)	2,6	29,4	100,7
Gains (pertes) à la vente de placements	(112,7)	(650,6)	(40,0)	(68,9)	(116,9)	309,3
Plus-value (moins-value) non matérialisée des placements et du passif lié aux placements	177,8	898,0	83,3	191,2	(33,3)	0,1
Résultats de placement nets	76,2	272,0	43,1	124,9	(120,8)	410,1
Montant net des unités de participation émises (annulées)	(2 150,9)	1 326,6	(699,5)	187,6	(4 565,6)	829,5
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(11,1)	(24,6)	0,2	(2,6)	(29,4)	(100,7)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ	(2 085,8)	1 574,0	(656,2)	309,9	(4 715,8)	1 138,9
ACTIF NET CONSOLIDÉ AU DÉBUT	2 085,8	511,8	656,2	346,3	4 715,8	3 576,9
ACTIF NET CONSOLIDÉ À LA FIN	--	2 085,8	--	656,2	--	4 715,8
PLACEMENTS ET CERTAINS POSTES DU PASSIF AU COÛT AUX 31 DÉCEMBRE						
ACTIF						
Placements						
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	7 416,6	--	1 431,6	--	--
Obligations	--	--	--	--	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	--	--	--	4 697,3	--	4 682,4
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	--	--	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--
Dépôts à vue au fonds général	--	2,6	--	177,2	--	--
	--	7 419,2	--	6 306,1	--	4 682,4
PASSIF						
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	--	--	--	--
Billets à payer	--	4 682,4	--	4 036,0	--	--
Financement temporaire attribuable aux fluctuations de devises	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--
Débiteure participative	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	47,3	--	1 016,9	--	--
Instruments financiers dérivés	--	0,1	--	7,4	--	--
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	--	--	--	--

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS (SUITE)

(en millions de dollars)	ACTIONS AMÉRICAINES NON COUVERT (734) (Dissous le 1 ^{er} avril 2010)		INSTRUMENTS FINANCIERS SUR PRODUITS DE BASE (763) (Dissous le 1 ^{er} décembre 2010)		PARTICIPATIONS ET INFRASTRUCTURES (781) (Dissous le 1 ^{er} juillet 2010)	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
ACTIF NET CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE						
ACTIF						
Placements à la juste valeur						
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	--	1 077,5	--	6 736,4
Obligations	--	--	--	--	--	943,3
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	--	4 115,7	--	--	--	2 882,0
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	--	--	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--
Instrument financier dérivé lié aux BTAA	--	--	--	--	--	--
Dépôts à vue au fonds général	--	--	--	102,9	--	507,6
Autres éléments d'actif	--	4 115,7	--	1 180,4	--	11 069,3
	--	4,0	--	1 224,5	--	87,4
	--	4 119,7	--	2 404,9	--	11 156,7
PASSIF						
Avances du fonds général	--	4,0	--	--	--	--
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	--	--	--	--
Billets à payer	--	--	--	--	--	5 026,7
Financement temporaire attribuable aux fluctuations de devises	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--
Débiteure participative	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	--	--	--	--	--
Instruments financiers dérivés	--	22,6	--	1 163,5	--	123,6
Autres éléments de passif	--	--	--	4,2	--	85,5
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	--	--	--	633,2
	--	26,6	--	1 167,7	--	5 869,0
AVOIR NET DES FONDS	--	4 093,1	--	1 237,2	--	5 287,7
RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE						
REVENUS						
Revenus de placement						
Biens immobiliers nets	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	--	--	175,5	327,4
Obligations	--	--	--	--	17,5	59,1
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	4,4	37,2	--	1,5	50,5	116,4
Dépôts à vue au (avances du) fonds général	--	(0,1)	0,1	(1,5)	0,6	(0,7)
	4,4	37,1	0,1	--	244,1	502,2
Autres revenus	--	--	--	--	7,4	22,7
	4,4	37,1	0,1	--	251,5	524,9
Charges d'exploitation	5,7	21,6	1,1	5,8	15,1	32,9
REVENUS AVANT POSTES SUIVANTS	(1,3)	15,5	(1,0)	(5,8)	236,4	492,0
Intérêts sur emprunts et billets à payer	--	--	--	--	45,5	129,6
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	--	--	15,8	29,6
REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT	(1,3)	15,5	(1,0)	(5,8)	175,1	332,8
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE						
RÉSULTATS DE PLACEMENT NETS						
Revenu net (perte nette) de placement	(1,3)	15,5	(1,0)	(5,8)	175,1	332,8
Gains (pertes) à la vente de placements	148,1	366,6	68,3	685,9	(1 948,5)	38,8
Plus-value (moins-value) non matérialisée des placements et du passif lié aux placements	(57,1)	22,9	(68,3)	(590,5)	2 381,1	954,2
Résultats de placement nets	89,7	405,0	(1,0)	89,6	607,7	1 325,8
Montant net des unités de participation émises (annulées)	(4 184,1)	1 832,9	(1 237,2)	(206,5)	(5 720,3)	21,4
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	1,3	(15,5)	1,0	5,8	(175,1)	(332,8)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ	(4 093,1)	2 222,4	(1 237,2)	(111,1)	(5 287,7)	1 014,4
ACTIF NET CONSOLIDÉ AU DÉBUT	4 093,1	1 870,7	1 237,2	1 348,3	5 287,7	4 273,3
ACTIF NET CONSOLIDÉ À LA FIN	--	4 093,1	--	1 237,2	--	5 287,7
PLACEMENTS ET CERTAINS POSTES DU PASSIF AU COÛT AUX 31 DÉCEMBRE						
ACTIF						
Placements						
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	--	730,8	--	9 118,8
Obligations	--	--	--	--	--	1 066,2
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	--	4 036,0	--	--	--	3 294,5
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	--	--	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--
Dépôts à vue au fonds général	--	--	--	102,9	--	507,6
	--	4 036,0	--	833,7	--	13 987,1
PASSIF						
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	--	--	--	--
Billets à payer	--	--	--	--	--	5 293,3
Financement temporaire attribuable aux fluctuations de devises	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--
Débiteure participative	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	--	--	--	--	--
Instruments financiers dérivés	--	--	--	885,1	--	9,1
Part des actionnaires sans contrôle	--	--	--	--	--	1 017,8